



Les zones 30
(p.10-11)



**Du nouveau
à LiraGif** (p.18)



**Le passeport
biométrique**
(p.14-15)

Gifinfos

mensuel municipal d'informations - N°345 - février 2009



**Budget 2009
Les priorités**



● La commune mène de nombreuses actions de prévention dans différents domaines. Ce mois-ci, le journal rend compte des cérémonies à caractère citoyen menées dans les collèges et sensibilise les lecteurs sur le rôle et la raison d'être de la zone 30 dans la ville (p.9-11).



● Concerts, rendez-vous, expositions... Retrouvez toute l'actualité culturelle du mois de février (p.16-17). À noter le changement à la tête de la librairie LiraGif (p.18).



● Au cœur de l'hiver, les services Techniques sont sur le pont pour dégager les voies de circulation.

3 éditorial

4 vie municipale

- Échos du conseil
- Les élus à votre écoute

5 courrier des Giffois

6 dossier

- Budget 2009 : les grands axes de la mandature

9 prévention

- À chaque âge son message
- Changer ses priorités en zone 30

14 état civil

- En 2009, le passeport sera biométrique

16 culture

- L'actualité culturelle
- LiraGif : la relève assurée
- Concours de nouvelles 2009

19 portraits

- Jean-Luc Gauvain, médaillé d'argent du CNRS
- Alexandre Bouillon

20 actualités

- Épisode hivernal : la ville est mobilisée
- Les brèves et les instantanés

26 point de vue

- Expression du groupe d'élus de la majorité
- Expression des groupes d'élus de l'opposition

27 associations

- L'actualité associative

33 pratique

34 agenda

Le budget communal : bien plus qu'un document comptable



En matière de finances publiques dans les collectivités territoriales, le budget voté par la commune doit être conforme à 4 grands principes fixés par la loi : sincérité, annualité, unité et équilibre.

Le budget 2009 voté lors du conseil municipal de décembre dernier est conforme à ces quatre exigences, mais va au-delà de l'aspect purement juridique. Ces quatre grands principes traduisent aussi le sens que la municipalité souhaite donner à ce budget :

- **Sincérité** : le budget de la ville expose de manière objective et exhaustive l'affectation des crédits et les recettes. En cela, il traduit ainsi l'authenticité des engagements et des choix des élus dans la mise en œuvre des actions et projets.

- **Annualité** : le budget est voté pour l'année 2009. Pour autant, il prend en compte nombre d'orientations et de projets qui s'étireront sur le court et le moyen terme. Un budget ne se conçoit donc pas seulement sur une année mais sur plusieurs. Il engage la responsabilité de la municipalité sur les exercices à venir, préserve et anticipe les marges de manœuvre pour les années suivantes.

- **Unité** : toutes les dépenses et recettes doivent y figurer. Les services rendus aux habitants et les investissements doivent être supportables et optimisés en regard des moyens dont dispose la ville. Enfin, unité, comme celle de la majorité qui a approuvé ce budget.

- **Équilibre** : au sens réglementaire, l'équilibre est impératif en termes de recettes/dépenses mais c'est aussi pour les élus la recherche de choix équilibrés entre tous les secteurs de la vie communale. L'intérêt général garant de cet équilibre guide en cela les choix faits par la municipalité.

On le voit, au-delà de l'exercice comptable incontournable, le budget communal constitue un véritable acte politique qui marque le souci de la bonne utilisation des deniers publics et de la prise en compte des besoins des Giffois.

“ Nombre d'orientations et de projets s'étireront sur le court et le moyen terme ”

Pierre-Yves Zigna

Maire-adjoint en charge des finances



MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS MAIRIE DE GIF - 9, square de la mairie - 91190 Gif-sur-Yvette - Tél. : 01 69 18 69 18 -

Fax : 01 70 56 53 99 - www.mairie-gif.fr - Courriel : gif.infos@mairie-gif.fr Directeur de la publication : **Michel BARRET** Rédactrice en chef : **Sabrina MORIZUR** Rédaction : **Sabine BARBÉ** Correspondante associations : **Véronique BONDIS** Graphistes : **Sylvie KEMENOVIC, Pascale THÉBAULT**

Ont collaboré à ce numéro : **Brigitte BALE, André COLSON, Valérie DAMIENS, Marie-Christine FAURIAUX-RÉGNIER, Dominique LANVIER**

Publicité : **Isabelle AMAR ☎ 01 45 78 88 14 ou 06 89 49 30 67** Photogravure et impression : **Imprimerie LVRI Tirage : 10 000 ex Dépôt légal : 2009**

Prochain Gif infos : **n° 346 mars 2009 Parution : 25 février Distribution : 26 et 27 février** Date limite de remise des articles et des petites annonces :

5 février Photo de couverture : **service Communication**



Echos du conseil

La séance du 16 décembre 2008

● Affaires financières

Le conseil a approuvé les subventions et participations complémentaires au titre du budget principal 2008.

Il a approuvé le budget primitif du budget principal 2009 qui s'élève en dépenses et en recettes à 26 417 890 € en section de fonctionnement et à 7 695 280 € en section d'investissement, ainsi que les budgets annexes de la régie publicitaire et de l'assainissement.

Il a fixé les taux des trois taxes directes locales pour 2009 (taxe d'habitation et taxes sur le foncier bâti et non bâti).

Il a approuvé les subventions 2009 pour les associations et autres organismes pour un montant total de 1 404 806 €.

● Activités économiques et commerciales

Il a décidé d'attribuer aux associations de commerçants des subventions pour un montant total de 11 780 € pour l'organisation de la foire gourmande et artisanale, pour des animations de fin d'année et l'animation " l'Art de vivre avec les commerçants et artisans de Gif ".

● Transports

Il a approuvé la mise à disposition de deux nouveaux abris voyageurs par le département de l'Essonne à la commune sur le plateau de Moulon.

● Prévention

Il a décidé de la participation de la commune au dispositif " Ville Vie Vacances " pour 2009 et sollicité l'octroi d'une subvention auprès de l'État.

● Questions sociales

Il a décidé la reprise de la gestion administrative du portage de repas à domicile à compter du 1er janvier 2009.

Il a approuvé la convention de partenariat avec l'association SAMAREPA pour la reprise de l'activité de maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées.

● Politique jeunesse et solidarité internationale

Il a fixé les tarifs pour le séjour de ski et de surf au mois de février et du mini-séjour au mois d'avril 2009.

Il a sollicité de la Caisse d'allocations familiales le versement de la prestation de service " accueil temporaire collectif " pour participer aux frais de fonctionnement de l'accueil de loisirs " La Feuillarde ".

● Affaires culturelles

Il a décidé d'allouer des subventions exceptionnelles à des associations : 300 € à l'association " La pierre à encre " et 2 800 € au Comité de jumelages.

Il a approuvé le règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

● Affaires foncières

Il a décidé d'acquérir le chemin qui permet de relier le quartier de la gare au bassin de retenue de Bures-Gif et au quartier Vatonne, ainsi qu'un terrain naturel boisé, appartenant au Commissariat à l'énergie atomique.

● Travaux

Il a décidé de déléguer l'exploitation du service public d'alimentation en eau potable.

Il a approuvé la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SIAHVV en vue de lui confier la poursuite de divers travaux d'assainissement des eaux usées du quartier de Belleville.

Il a sollicité une subvention auprès du département de l'Essonne et une participation financière auprès de la CAPS pour la restauration des sols de l'aile des communs du château de Belleville. ■

Retrouvez le compte rendu succinct sur les panneaux d'affichage de la mairie et sur le site Internet : www.mairie-gif.fr

À votre écoute

Michel Bournat, maire et conseiller général, vous reçoit sur rendez-vous au 01 70 56 52 70.

Christine Mercier

(Vie scolaire)
vous reçoit à la mairie
le mardi et le mercredi, de 9h à 12h.

Les autres maire-adjoints reçoivent sur rendez-vous. Prendre contact avec le secrétariat du service concerné au 01 70 56 52 00.

Pierre-Yves Zigna

(Finances, informatique)

Michel Barret

(Prévention, sécurité, communication, directeur de la publication du Gif infos)

Françoise Sauvalle

(Relations institutionnelles, activités économiques et commerciales, personnel communal)

Jean-Pierre Bouriot

(Développement durable, travaux)

Martine Lapoumeyroulie

(Solidarités, logement)

Dimitri Tchoreloff

(Sports)

Brigitte Bale

(Urbanisme et affaires foncières)

Jean Bertsch

(Affaires citoyennes, universitaires et scientifiques)

Marie-Christine Fauriaux

(Affaires culturelles, jumelage, archives)

● **Michèle Gaspalou**, conseillère régionale d'Ile-de-France, reçoit sur rendez-vous (06 87 40 27 29).

● **Pierre Lasbordes**, député de la 5ème circonscription de l'Essonne, vous reçoit les lundis 4 février et 3 mars de 17h à 18h30 à la mairie et le lundi 18 février de 16h30 à 18h à la mairie-annexe.

Site officiel de Pierre Lasbordes : www.lasbordes.fr

PROCHAIN CONSEIL
Mardi 3 mars à 21h
Salle du conseil

Les habitants nous écrivent...

Fiscalité

Qu'en est-il de la taxe professionnelle ?

 *Gif compte de nombreuses entreprises et établissements de recherche, dans la vallée et sur le plateau. Je souhaiterais savoir ce qui est fait par la commune de la taxe professionnelle qui doit être importante. ■*

Un habitant de la Fevrie

Depuis 2003, la taxe professionnelle est collectée par la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, qui compte parmi ses compétences le développement économique. Depuis cette date ce n'est donc plus la commune qui la prélève ou qui en fixe le taux. Le taux de la taxe professionnelle est fixé par la CAPS de manière unique sur l'ensemble de son territoire.

Afin de compenser la perte pour les communes, la CAPS leur reverse depuis cette même date la somme que chacune d'elles percevait précédemment ; il s'agit de l'attribution de compensation dans la terminologie administrative.

Dans ce cadre, c'est la CAPS qui bénéficie ainsi des augmentations des rentrées fiscales versées par les entreprises

mais qui en subit aussi les éventuelles diminutions. Notons à ce sujet que les établissements publics ne sont pas assujettis à la taxe professionnelle ; c'est le cas du CNRS ou du CEA par exemple.

Le taux de taxe professionnelle est de 15,69 %. Les bases de taxe professionnelle sont passées à Gif de 6 645 440 € en 2003 à 8 250 639 € en 2007.

Gif n'a pas de zone d'activités majeure et n'a donc jamais eu des recettes de taxe professionnelle importantes. Au contraire, par rapport aux communes de même taille, la taxe professionnelle est près de trois fois inférieure. La taxe professionnelle, comme les autres recettes fiscales, contribue aux investissements. ■



La taxe professionnelle est prélevée par la CAPS, le département et la région et non plus par la commune.

Budget 2009

Les grands axes de la mandature

Le budget de la commune a été adopté en conseil municipal le 16 décembre dernier.

Le vote du budget est un acte politique majeur. Miroir des orientations des élus, il est une étape déterminante pour le fonctionnement de la ville et son avenir. Qu'elle se concrétise à travers des services rendus à la population ou des aménagements urbains, l'action municipale a besoin de moyens financiers pour se réaliser. Le budget retrace l'ensemble des dépenses consenties et des ressources mobilisées au cours de l'année pour conduire les projets de la municipalité.

Demain se prépare aujourd'hui

Dans le budget 2009 des crédits spécifiques ont été inscrits pour la réalisation de différentes études.

Elles concernent notamment certains projets d'aménagement importants. Ce sont des opérations d'urbanisme qui sont soumises à des procédures complexes, lourdes et longues (études, concertation, concours, instruction des permis de construire, travaux). Pour l'heure, deux dossiers importants sont en phase d'études : le site de Jaumeron (rue Jean Poulmarc'h) et le parc du Val Fleury (centre ville).

Le projet du site de Jaumeron consiste à réaliser une petite opération immobilière (environ 30 logements) avec une dimension environnementale et écologique forte. L'aménagement du site du Val Fleury, qui s'inscrira dans la durée du mandat, intégrera cinq composantes : des logements, quelques commerces, un parking, une maison des expositions pour les artistes et un parc paysager ouvert au public.



Budget 2009 : les dépenses et recettes doivent être présentées en équilibre dans les sections de fonctionnement et d'investissement.

Ce budget consacré aux études englobe également d'autres projets comme le diagnostic "accessibilité de la ville" pour les personnes à mobilité réduite, la création d'un parking autour de la gare RER de Courcelle, l'aménagement d'une liaison douce en fond de vallée entre les deux gares ou encore la réhabilitation de la voirie autour du marché Neuf.

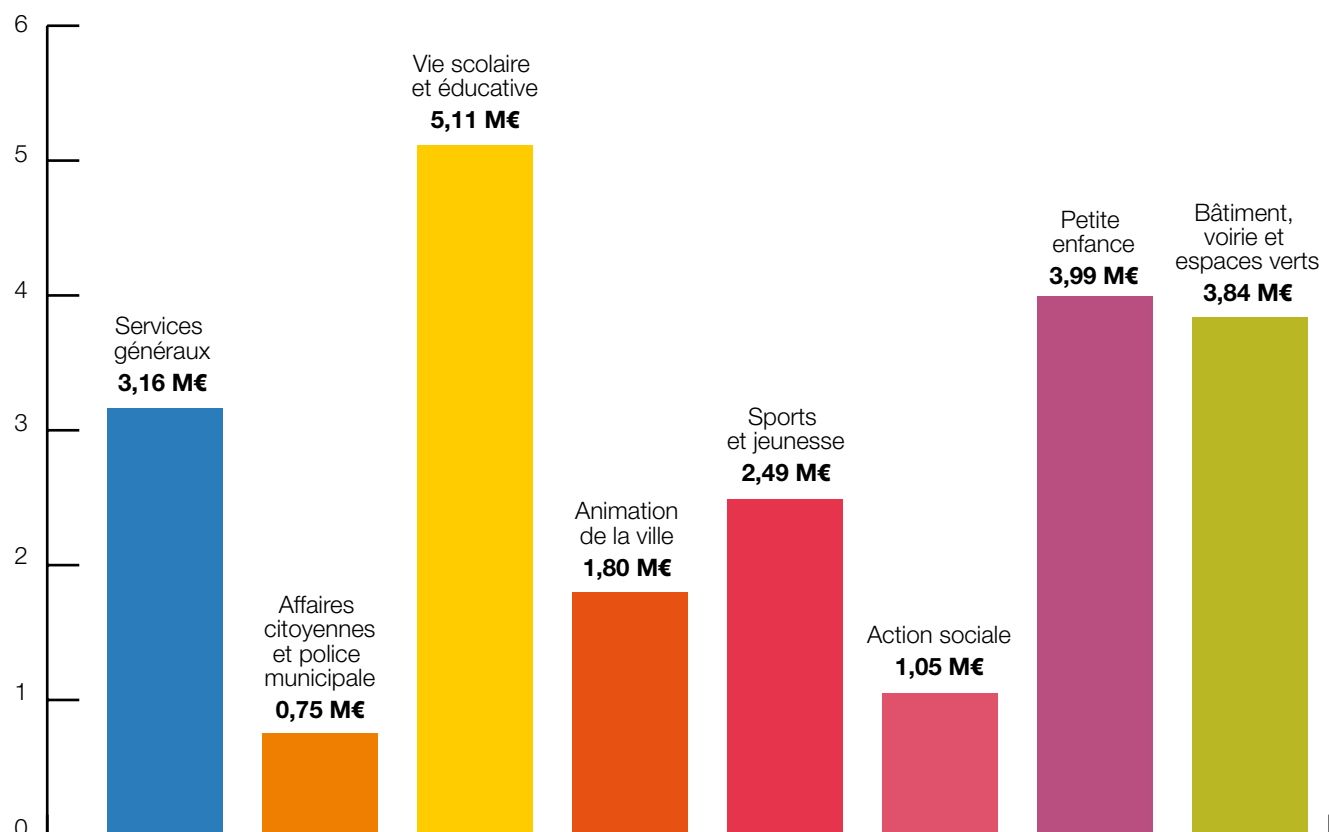
2009, une année riche en réalisations et en projets

Deux grandes orientations prédominent :

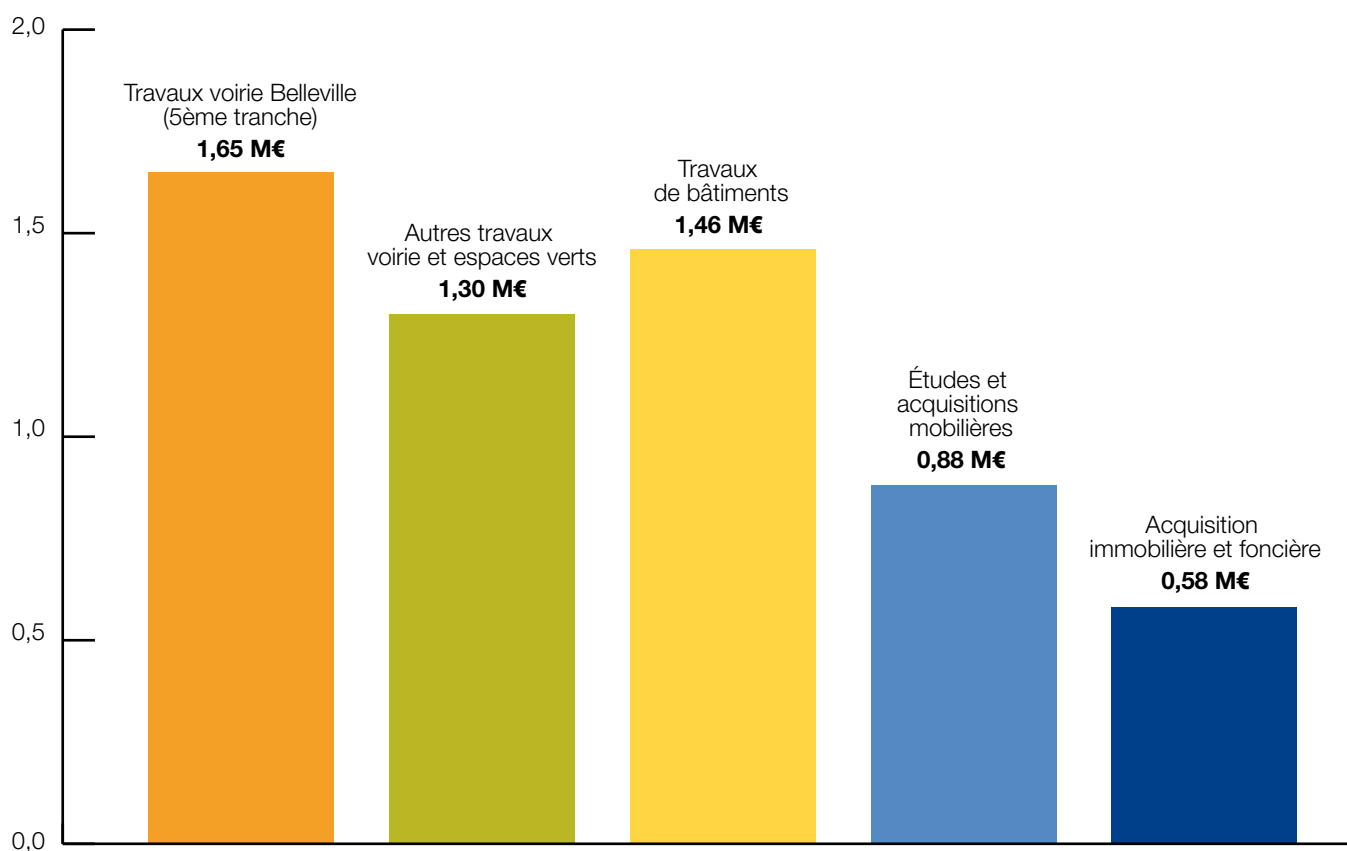
Le renforcement des services à la population

● Les actions engagées ces dernières années dans les secteurs de la vie giffoise (scolaire et périscolaire, culturel, sportif...) seront pérennisées. Par exemple, la ville renouvelle son soutien à la MJC Cyrano par le biais d'une subvention de fonctionnement en augmentation.

Les dépenses de fonctionnement (en millions d'euros)



Les dépenses d'équipement (en millions d'euros)



● La politique jeunesse sera étoffée et enrichie. Un centre de loisirs a déjà été créé à la Feuillarde. De nouveaux besoins ont été identifiés et un terrain multisports sera créé dans le quartier de l'Abbaye. Des animations, telles que la mise en place d'une nuit du cinéma ou encore des initiations à la musique, la danse et le graf, verront également le jour en 2009.

● Le service rendu aux personnes âgées est en train de se restructurer. Objectif : constituer un pôle de services dédié aux anciens. Depuis le 1er janvier, l'association Sam Arepa (association des résidences pour personnes âgées) a repris l'activité des services de l'aide à domicile confiés jusqu'à présent à l'Asmad. Différentes actions dites intergénérationnelles seront développées pour renforcer les liens de solidarité.

La poursuite du plan de remise à niveau du patrimoine communal

● La 5ème tranche des travaux de la voirie du quartier de Belleville figure au programme des travaux 2009. Elle concerne l'avenue des Mésanges, une partie de l'avenue Centrale (entre avenue des Carrières et avenue des Cottages) ainsi que le chemin Joly (entre chemin de la Plaine et avenue des Cottages).

● Des travaux intérieurs de restauration du château de Belleville sont également prévus. Ils devraient s'échelonner sur plusieurs années compte tenu de l'ampleur du chantier.

● Une nouvelle aire de jeux sera aménagée dans le quartier de Chevry.

● Les travaux d'entretien et de rénovation du patrimoine communal dans les groupes scolaires, les gymnases, les locaux associatifs seront également réalisés. ■

Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur le site de la ville : www.mairie-gif.fr

Le développement durable, un axe fort

D'une manière générale, le développement durable sera un axe fort et incontournable de la politique de la ville tout au long de cette nouvelle mandature. De nombreuses actions, petites et grandes, seront lancées, poursuivies ou étendues. Exemples :

● **L'éclairage qui se module en fonction de la lumière du jour va être généralisé aux salles des deux écoles du groupe scolaire de la Feuillarde.**

● **Une nouvelle phase du plan écomobilité scolaire sera réalisée à la rentrée prochaine ; elle concernera l'école de la Feuillarde.**

● **Un site Internet destiné à favoriser le covoiturage sera créé. ■**

Subventions aux associations et autres organismes : 1 404 810 €

CULTURE 395 600 €

dont :

● MJC-Cyrano	267 000 €
● École d'Art et de Musique pour tous	50 000 €
● Club Chevry 2	30 000 €
● Central cinéma	30 000 €
● Odyssée Symphonique	20 000 €

SOCIAL 634 930 €

dont :

● Centre communal d'action sociale	414 170 €
● Association des résidences pour personnes âgées - Samarepa	90 000 €
● Association de service de maintien à domicile - Asmad	50 000 €
● Ugo'Prev	25 500 €
● Syndicat intercommunal pour l'enfance inadaptée	17 100 €
● Club giffois de l'amitié	9 000 €

SCOLAIRE 60 350 €

dont :

● Intervenant musical (Caps)	33 320 €
● Caisse des écoles	9 430 €
● Maison des enfants	9 150 €

SPORT ET JEUNESSE 245 100 €

dont :

● Olympique Club Giffois	132 040 €
● Club Chevry 2 (sections sportives)	62 250 €
● Tennis club de Gif	14 300 €
● Association nautique giffoise	11 250 €

ANIMATION COMMERCIALE 15 000 €

DIVERS 53 840 €

dont :

● Projets humanitaires	7 500 €
● Anciens combattants	2 980 €
● Afreubo	2 030 €

Public scolaire

À chaque âge son message

Chaque année, l'entrée au collège est marquée par une cérémonie citoyenne solennelle à laquelle participent tous les élèves de 6ème de la ville. Parallèlement, les adolescents de 3ème du collège des Goussons ont assisté à une exposition intitulée "Questions de justice" sur la responsabilité pénale.

Parce que l'entrée en classe de 6ème marque une étape, les collégiens de la ville (Goussons et Juliette Adam) ont été conviés, au cours du 1er trimestre, à une cérémonie citoyenne. Le vol, les violences, le racket, la tricherie et les fraudes, les dégradations matérielles, les conduites à risque, les dépendances, le fait de porter secours à autrui... Après avoir réfléchi sur ces thèmes en classe, les délégués de classe de 6ème les ont présentés devant leurs camarades et leurs professeurs. L'ambiance était solennelle du fait de la présence des gendarmes, des pompiers, des policiers municipaux ou encore des élus de la ville qui tour à tour se sont exprimés sur ces différents sujets et ont donné des conseils. Cette cérémonie citoyenne a pour principale ambition de faire prendre conscience aux élèves de la responsabilité qu'une entrée au collège engendre tant scolairement que socialement. Une façon pour eux d'être initiés pour entrer dans le monde des adultes.

Une exposition "13/18 Questions de justice" pour les adolescents

Par le biais de panneaux, d'un jeu de questions/réponses ludiques, cette exposition avait pour but de permettre aux élèves de comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire (civil et pénal), de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs, d'être informés des conséquences possibles d'un acte délictueux, de connaître les lieux d'information et d'écoute existants. Grâce aux précisions



Cette année, les cérémonies citoyennes se sont déroulées les 27 novembre et 4 décembre derniers dans les deux établissements scolaires.

de deux intervenants, un éducateur et un avocat, ces "Questions de justice" ont apporté des réponses claires aux élèves, en utilisant les textes fondamentaux relatifs aux droits des mineurs. ■

La parole à...



Michel Barret,
maire-adjoint chargé de la prévention
et de la sécurité

"Aux âmes bien éduquées..."

Si, selon la célèbre formule du Cid de Corneille, "Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années", celle-ci ne saurait toutefois,

de nos jours, gagner le cœur de notre jeunesse, sans le concours de l'éducation civique. Car pour prendre sa place, loyalement, dans notre société moderne, le civisme le dispute aujourd'hui à la bravoure. C'est pour cela que ces diverses manifestations "citoyennes" revêtent une grande importance dans le cursus éducatif de nos jeunes collégiens. Leur préparation, leur déroulement et leur solennité, constituent une sorte de prélude à tout ce processus d'acquisition de la citoyenneté, qui doit ensuite se développer au quotidien tant à l'école qu'à la maison, pour les préparer à devenir vraiment responsables et citoyens... et pour que les Rodrigue de demain puissent naturellement déclamer qu' "Aux âmes bien éduquées, la valeur n'attend pas..." ■

« En obligeant les véhicules à circuler à une vitesse très modérée, la zone 30 devient un dispositif qui protège les usagers les plus vulnérables. »

Changer ses priorités en zone 30

Apaiser la circulation automobile et favoriser la bonne cohabitation entre les différents usagers de la route : tels sont les objectifs de la zone 30. Elle demande aux usagers de s'adapter à un environnement particulier.

Selon le Code de la route, le terme “ zone 30 ” désigne “ une section ou un ensemble de sections de voies constituant, dans une commune, une zone homogène où la vitesse est limitée à 30 km/h ” (article R110-2 du code de la Route). Introduites en 1990, elles ont été créées pour améliorer la sécurité routière et tenter de concilier vie urbaine et circulation automobile dans un environnement plus favorable. Sont donc concernés les secteurs où la vie locale et la circulation piétonne présentent une spécificité par la conjonction de différents facteurs. À Gif, il y a quatre zone 30 situées dans des endroits sensibles et stratégiques :

- en centre ville,
- dans le cœur du quartier de Chevy,
- dans le quartier de l'Abbaye, le long de la voie de RER,
- autour de l'école de Belleville.

La zone 30, un dispositif de sécurité et de “ co-circulation ”

La vitesse change la perception de l'environnement, mais aussi la distance d'arrêt en cas de freinage. Dans des conditions normales, une voiture qui roule à 50 km/h mettra en moyenne 29 mètres avant de s'arrêter ; celle qui se déplace à 30 km/h, mettra seulement 13 mètres. Lors d'une collision entre un piéton et une voiture roulant à 50 km/h, le piéton n'a que 20 % de chance de survie ; à une vitesse de 30 km/h cette chance de survie grimpe à 90 % !



Quartier de Chevy.

En obligeant les véhicules à circuler à une vitesse très modérée, la zone 30 devient un dispositif qui protège les usagers les plus vulnérables.

Autre avantage : la visibilité et le respect mutuels n'en sont que meilleurs. En réduisant sa vitesse, l'automobiliste repère mieux et anticipe les déplacements des piétons, pour qui voir et surtout être vu sont des gages de sécurité. À 30 km/h, le cerveau humain perçoit l'expression faciale de celui qui est à pied, à vélo, au volant. L'autre a donc un visage et devient ainsi un co-utilisateur, un partenaire de la chaussée.

La zone 30, un outil pour structurer la ville

La réduction de la vitesse entraîne une diminution du bruit et de la pollution, ce qui entraîne une amélioration de la vie locale. La zone 30 s'accompagne d'aménagements de voirie, de signalétique et de dispositifs physiques destinés à “ casser ” la vitesse des véhicules motorisés, le but étant de rendre plus sûrs les déplacements des piétons et de favoriser la mixité du trafic entre cyclistes, automobilistes, piétons, transports en communs...

Pour cela sont installés en fonction des configurations :

- des ralentisseurs ;
- des plateaux piétonniers ;
- des rétrécissements de la chaussée ;
- des revêtements différenciés au sol, d'une couleur différente par exemple.

Ces éléments sont associés à une signalisation routière spécifique comportant des panneaux réglementaires. Ces derniers signalent l'entrée et la sortie dans ce périmètre.



La zone 30, un concept qui change les priorités

Au-delà de la réglementation et des aménagements, la zone 30 est un concept qui implique une évolution des mentalités des usagers de la route. Tous doivent apprendre à cohabiter en harmonie. La circulation doit devenir plus conviviale et plus sûre.

Dans une zone 30, l'espace est affecté de manière traditionnelle : une chaussée pour les usagers motorisés et les cyclistes et des trottoirs ou des espaces latéraux pour les piétons. Les règles d'usage sont les règles de base du code de la Route, notamment pour ce qui concerne la priorité aux carrefours et la circulation des piétons.

- Les piétons sont tenus d'utiliser les espaces qui leur sont réservés à l'exclusion de la chaussée (art. R217) ; ils ne doivent traverser la route qu'après s'être assurés qu'ils peuvent le faire sans danger immédiat (art. R219).
- Les automobilistes sont tenus de céder le passage aux piétons engagés (art. R220).

Aucun droit particulier n'est donné aux piétons. Néanmoins, du fait de la réduction de la vitesse des véhicules, les piétons peuvent traverser facilement en tout point de la chaussée. La matérialisation des passages piétons n'est donc pas nécessaire (sauf dans des cas exceptionnels). ■

Pour tout renseignement complémentaire :
www.certu.fr (Le CERTU est le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques)

Le saviez-vous ?

Le Code de la route évolue

Le principe de prudence à l'égard de l'usager le plus vulnérable a été adopté par un décret du 30 juillet 2008 (n° 2008-754). L'article R412-6 du Code de la route précise que désormais le conducteur " doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation. Il doit notamment faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables. "

Cette démarche vise à assurer un meilleur partage de l'espace public entre toutes les catégories d'usagers et à offrir une plus grande sécurité des déplacements urbains en favorisant une circulation douce et apaisée. Elle exige un comportement exemplaire de la part de tous et c'est ce qui a motivé le rappel de ces principes dans le Code de la route.

En 2007, en France métropolitaine, malgré une diminution du nombre global de tués sur les routes de 1,9 %, le nombre de piétons tués a augmenté de 4,9 %, portant à 561 le nombre de piétons tués. Le nombre de piétons blessés en 2007 est lui aussi en augmentation de 0,4 %, de même que le nombre de cyclistes blessés, en hausse de 2,7 %. ■

« Au-delà de la réglementation et des aménagements, la zone 30 est un concept qui implique une évolution des mentalités des usagers de la route. Tous doivent apprendre à cohabiter en harmonie. La circulation doit devenir plus conviviale et plus sûre. »

Attention aux priorités à droite dans les zones 30

Chacun doit adapter sa vitesse en fonction du périmètre qu'il traverse. Les règles de circulation dans la zone 30, en dehors de la vitesse sont les règles générales du code de la Route comme pour le reste de la voirie urbaine. Attention donc aux priorités à droite et surtout à celles qui apparemment sont plus discrètes que les autres ! Parmi elles, on retiendra avant tout celle située dans le centre ville, dans la vallée, à l'intersection entre la rue Alphonse Pécarrd et la sortie du marché du Parc. Roulez au pas ! ■

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

En 2009, le passeport sera biométrique

À partir du printemps prochain, le passeport biométrique remplacera l'actuel passeport électronique.

La ville de Gif, sélectionnée par les services de l'État, est en train de s'équiper et de former ses agents pour être prête au printemps prochain. Décryptage.

En quoi consiste le passeport biométrique ?

Sa principale nouveauté est l'intégration d'une puce électronique de type RFID (Radio Frequency IDentification), capable de transférer les données par ondes radio à quelques centimètres. Elle héberge, sous forme numérique, des données biométriques permettant d'identifier le titulaire du passeport : l'image du visage et les empreintes digitales de huit doigts (les empreintes digitales des enfants de moins de six ans ne seront pas recueillies). Lorsqu'il sera officiellement mis en circulation, plus aucune autre forme de passeport ne sera délivrée.

À noter : les documents électroniques actuellement en service resteront valables jusqu'à leur date d'expiration.

Pourquoi un nouveau passeport ?

C'est une exigence européenne : au terme d'un règlement communautaire de 2004, les 27 états membres de l'Union européenne doivent être en mesure de délivrer sur l'ensemble de leur territoire ce nouveau type de passeport. Lancement officiel prévu en Essonne à partir du printemps prochain.

La présence des empreintes dans la puce du passeport constitue une sécurité supplémentaire pour voyager ; c'est également un outil plus efficace pour lutter contre les usurpations d'identité et le terrorisme international.



Avec le passeport biométrique, chaque Français pourra demander ce document dans n'importe quelle mairie équipée, y compris outre-mer, et également depuis l'étranger à partir des 212 consulats de France.

Ces passeports vont-ils coûter chers ?

Le passeport, avec une durée de validité maintenue à dix ans, coûtera 89 € pour un adulte, 45 € pour les 15-18 ans, 20 € pour les moins de 15 ans. La hausse de prix s'explique par le niveau de sécurité des passeports biométriques, l'équipement des mairies et la gestion de ce nouveau système. C'est une hausse à relativiser : le prix du passeport n'avait pas changé depuis dix ans. De plus, c'est une

dépense que l'on fait seulement tous les dix ans. À titre de comparaison, en Suisse, le coût d'un passeport biométrique est de 156 €.

Comment obtenir ces nouveaux passeports ?

Quelque 2 400 mairies (20 par département) réparties sur l'ensemble de l'hexagone seront équipées de près de 4 000 stations d'enregistrement permettant d'effectuer les formalités nécessaires : numérisation du formulaire, des pièces et de la photo, recueil et numérisation des empreintes digitales.

Grâce à ce nouveau dispositif, chaque Français pourra demander un passeport n'importe où sur le territoire national, y compris outre-mer, et également depuis l'étranger à partir des 212 consulats de France. C'est un gros avantage : on ne sera plus obligé de revenir dans son département de domicile pour demander ce titre.

Les usagers obtiendront leur passeport beaucoup plus rapidement. Les stations d'enregistrement permettront d'effectuer la demande de passeport en 15 minutes. Un document qui sera disponible au même endroit en une semaine maximum.

À noter : les empreintes du demandeur du passeport seront prises deux fois ; lors du dépôt du dossier et à la réception du document ; le passeport ne pourra donc être remis qu'au titulaire.

Cas particuliers

Une nouvelle procédure de délivrance de passeports temporaires va se substituer à celle dite des passeports d'urgence. Elle sera mise en œuvre dans un cas précis : une urgence pour cause humanitaire. Ce passeport particulier d'une durée de validité d'1 an ne comportera pas de composant électronique, mais disposera de sécurités accrues par rapport au modèle actuel qui va disparaître. La demande devra être précisément motivée et les pièces justificatives seront appréciées au cas par cas.

Se faire tirer le portrait

La mairie sera également équipée pour réaliser les photographies qui serviront uniquement au passeport et ne pourront être données. Le demandeur a la possibilité d'apporter ses propres photos qui doivent répondre aux critères suivants : 2 photographies d'identité de couleur, 3,5 cm x 4,5 cm, identiques et parfaitement ressemblantes de face, tête nue, sans lunettes, sans sourire, visage éclairé. Le fond doit être clair, neutre et uni. ■

En pratique

La ville de Gif disposera de deux stations d'enregistrement (une dans le hall des services municipaux et une à la mairie annexe). Les autres communes du département de l'Essonne équipées sont : Arpajon, Athis-Mons, Brétigny-sur-Orge, Les Ulis, Massy, Morangis, Palaiseau, Savigny-sur-Orge, Sainte-Geneviève.



La liste des pièces obligatoires à fournir demeure inchangée :

Pour les personnes majeures

- Extrait avec filiation, de l'acte de naissance en original (à demander à la mairie du lieu de naissance).
- Pour les personnes nées à l'étranger, fournir un certificat de nationalité française.
- Restitution obligatoire de l'ancien passeport (sauf s'il comporte un visa toujours valide).
- Un document officiel avec photo (carte nationale d'identité, permis de conduire...)
- Un justificatif de domicile récent (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone, titre de propriété ou contrat de location en cours de validité, quittance d'assurance pour le logement, certificat d'imposition ou de non-imposition).
- Timbre fiscal à 88 € depuis janvier puis à 89 € dès la mise en œuvre du dispositif biométrique.

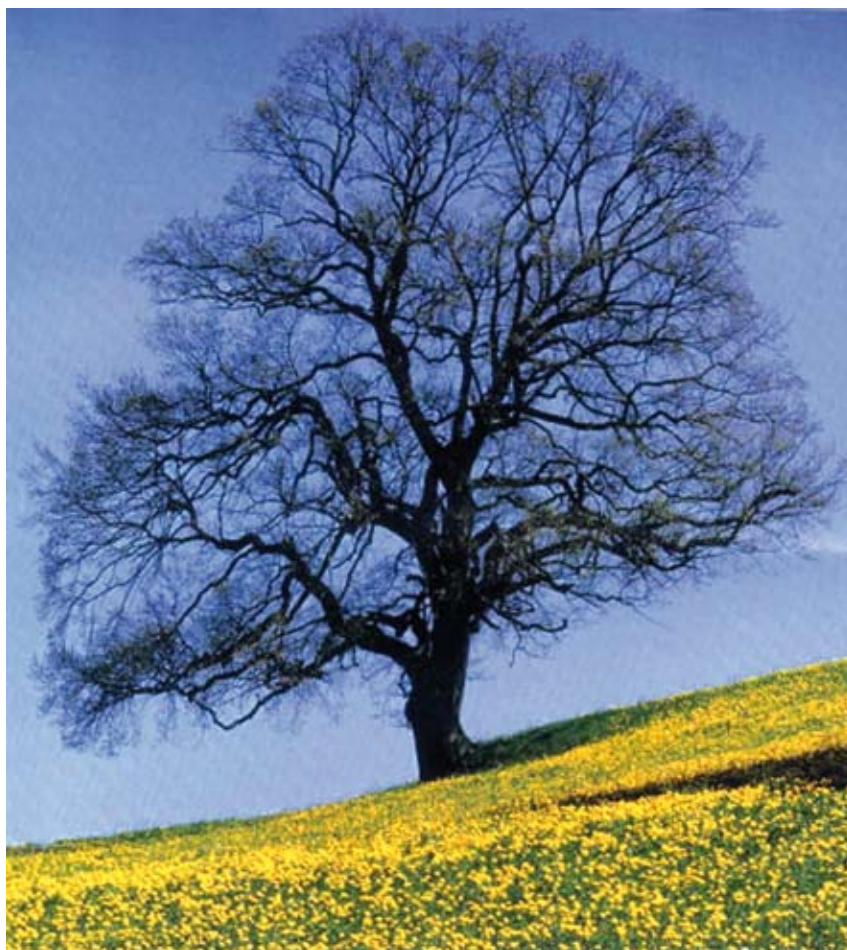
Pour les personnes mineures

- Livret de famille.
- Extrait avec filiation, de l'acte de naissance en original (à demander à la mairie du lieu de naissance).
- Carte nationale d'identité si l'enfant en possède une.
- Un justificatif de domicile récent du représentant légal.
- Si la garde est alternée, il y a la possibilité de mettre les 2 adresses, dans ce cas, fournir un justificatif de domicile de chacun des domiciles.
- Timbre fiscal à 44 € pour les 15-18 ans depuis janvier puis 45 € dès la mise en place du dispositif biométrique.
- Timbre fiscal à 19 € pour les moins de 15 ans depuis janvier puis 20 € dès la mise en place du dispositif biométrique.
- Pièce d'identité du représentant légal. ■

Appel à candidature

Qui sera “ artiste de l'année 2010 ” ?

Les artistes giffois sont invités à retirer leur dossier de candidature à partir du 9 février prochain auprès du service Culturel de la ville.



La commune offre la possibilité à tous les artistes plasticiens Giffois, amateurs ou professionnels, de devenir l'artiste de l'année 2010.

Outre le fait que son travail sera mis à l'honneur par le biais d'une exposition de ses œuvres, l'artiste de l'année 2010 illustrera également les supports de communication de la Fête des artistes 2009 ; le thème choisi pour la prochaine édition étant “ l'Arbre ” dans toutes ses dimensions.

Un jury examinera les dossiers de candidature présentés par les artistes avant de procéder à une sélection.

Si vous souhaitez participer à cet appel à projets, vous pouvez télécharger un dossier de candidature sur le site de la ville : www.mairie-gif.fr (rubrique actualités culturelles) ou le retirer auprès du service Culturel à partir du 9 février. Les dossiers de candidature complets doivent être remis avant le 31 mars 2009.

Pour tout renseignement : service Culturel
Tél. : 01 70 56 52 62 - culturel@mairie-gif.fr

Concert Maxxo annulé

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, le concert de Maxxo qui devait se dérouler le samedi 7 février à La Terrasse est annulé.

Pour tout renseignement : MJC Cyrano
Tél. : 01 69 07 55 02 – cyrano.mjc.gif@wanadoo.fr

Théâtre

Station Courteline



La compagnie Néo Vent vous propose une balade dans le Paris des années 1900 de Georges Courteline. On y croise tour à tour dans une multitude de situations burlesques : un vieux pique-assiette, une petite godiche, un mari pleutre, un fils dépravé, une mère encombrante... Autant de caricatures qui réjouiront tous les publics, les petits comme les grands.

Mardi 10 février à 20h30 - La Terrasse
Pour tout renseignement :
service Culturel - Tél. : 01 70 56 52 60

Conte

Veillée familiale

L'hiver est là mais ce n'est pas une raison pour hiberner ! L'association “ Au fil des contes ” entraînera les petits et les grands dans une farandole de contes, comptines et musiques pour semer la joie au cœur et allumer des lumières dans la nuit...

Vendredi 6 février à 20h - Espace du Val de Gif
Organisation : association “ Au fil des contes ” et bibliothèque municipale
Renseignements : 01 70 56 52 66

Nouveau rendez-vous

Les Jeudis de Cyrano !

Des soirées thématiques pour échanger, discuter, jouer, participer, écouter, danser... À partir du 5 février, la MJC Cyrano ouvrira ses portes le 1er et le 3ème jeudi de chaque mois de 20h30 à 23h. A côté des animations centrales, des espaces vous accueilleront pour vous

rassembler à votre guise par affinités ou par activités. Soyez acteurs de ces soirées et apportez vos instruments de musique, votre jeu de société préféré...

- 5 février 2009 : soirée crêpes
- 19 février 2009 : soirée poésie
- 5 mars 2009 : soirée danse rock
- 19 mars 2009 : soirée " bœuf unplugged "

Pour tout renseignement :
MJC Cyrano - Tél. : 01 69 07 55 02
cyrano.mjc.gif@wanadoo.fr

Dimanches musicaux

Musique chorale de la fin du XIX^{ème} siècle à nos jours

Mendelssohn, Poulenc, Charpentier
Par l'ensemble vocal " Les Temps modernes "
sous la direction de Denis Thullier

Dimanche 1er février à 17h
Église Saint-Remi

Parution giffoise

Victor Hugo et Claude Monet à l'honneur



La Giffoise Florence Gentner vient de publier deux albums aux éditions du Chêne. Ils ont pour titres " Album d'une vie Victor Hugo " et " Album d'une vie Claude Monet " et chacun d'eux est composé comme un album de souvenirs anciens : on y trouve des photos, des dessins, des lettres et des manuscrits retraçant chronologiquement la vie des deux grands hommes. Les pages abondamment illustrées comportent des annotations puisées, pour l'un, dans l'immense ensemble des écrits hugoliens, pour l'autre dans les lettres de Monet où les textes rapportant les propos du peintre. Une présentation vivante qui permet d'approcher ces deux personnalités dans leur vie publique, leur intimité familiale, leurs moments de gloire, leurs difficultés, leurs amitiés.

Exposition

Mosca

Technique mixte et collages.



Du lundi 2 au samedi 21 février
Espace du Val de Gif (Place du Chapitre)
Lundi : 14h-19h, du mardi au
vendredi : 9h30-12h30 et 14h-19h,
samedi : 9h30-12h30
Pour tout renseignement :
service Culturel - Tél. : 01 70 56 52 60

Cinéma

VII films capitaux d'Alain Garrel - Saison 3 Citizen Kane

Film américain d'Orson Welles (1941).

Jeudi 12 février à 20h30
Central cinéma
Organisation : Central cinéma
www.viimages.com
www.cinema-gif-sur-yvette.info
Tél. : 08 92 68 04 78 (0,34 € la min)

Culture scientifique

Les jeudis de la Recherche Micrométéorites des neiges antarctiques

Par Elena Dobrica
Centre de spectrométrie nucléaire et
de spectrométrie de masse (CSNSM)

Ce mois-ci, les micrométéorites sont au cœur du sujet de cette édition des Jeudis de la Recherche. Ces particules de poussières interplanétaires représentent actuellement l'essentiel de la matière extraterrestre qui tombe sur Terre. Provenant d'astéroïdes ou de comètes, elles constituent la mémoire de la formation du système solaire. Elles auraient également pu jouer un rôle dans la formation des océans et l'apparition de la vie sur Terre.

Jeudi 5 février à 18h
Faculté des sciences d'Orsay - Bât. 104
Inscription obligatoire auprès du
service Culturel - Tél. : 01 70 56 52 60

Conférences

Le programme de l'UniverCité Ouverte

● Art

L'art grec antique : la diffusion de l'hellénisme

Les grecs en Asie : Ephèse, Didymes, Halicarnasse, Pergame, Rhodes (2^{ème} partie)

Mardi 3 février à 14h15
Espace du Val de Gif

Les Grecs en Occident, grands sites d'Italie du Sud et de Sicile (1^{ère} et 2^{ème} partie)

Mardi 10 février et
mardi 3 mars à 14h15
Espace du Val de Gif

L'envers du décor

Voyage dans le monde de la couleur :
composante essentielle de l'art

Jeudi 5 février à 14h15
Espace du Val de Gif

La restauration des œuvres d'art
aujourd'hui au sein des musées,
des monuments historiques,
des collections particulières

Jeudi 12 février à 14h15
Espace du Val de Gif

Le décor mural : mosaïques,
fresques, peintures murales

Jeudi 5 mars à 14h15
Espace du Val de Gif

L'art contemporain dans l'architecture



Architecture et métamorphoses

Lundi 9 février à 14h15
Château de Belleville

Initiation à l'art moderne et contemporain

" De l'art en tube " :
le tube fluorescent et le néon

Vendredi 6 mars à 20h30
Château de Belleville

LiraGif : la relève assurée

Depuis le début de l'année 2009, Michel Sakarovitch a passé le flambeau à Pierre Morize et Hélène Pourquié, les deux libraires avec lesquels il travaillait depuis de nombreuses années.

“ C' est un changement dans la continuité qui a été préparé de longue date ” explique M. Sakarovitch.

“ LiraGif continuera de répondre à tous les désirs de livre ! Jeunesse, art, roman, littérature, beaux livres... Nous sommes une librairie généraliste et nous pouvons évoquer tous les sujets, de l'éducation à la cuisine en passant par les romans difficiles ” précise Pierre Morize.

“ Rien ne nous fait plus plaisir quand le public pousse la porte et vient flâner, feuilleter, lire, discuter... ” ajoute Hélène Pourquié. C'est vrai que le lieu s'y prête !

Des fauteuils à l'étage, un fonds riche, un goût sûr, une volonté de guider le lecteur continueront d'être les points forts de LiraGif. La librairie, qui se fait l'écho de l'actualité culturelle de la ville, poursuivra le prix du livre oublié, les dédicaces d'auteurs giffois ainsi que son



Les deux libraires de LiraGif Hélène Pourquié et Pierre Morize en compagnie de Michel Sakarovitch.

développement des rayons sciences, DVD (cinéma, documentaires) et actualités en anglais (parutions). Bonne retraite à M. Sakarovitch et bonne année à l'équipe de LiraGif ! ■

Blog : <http://liragif.over-blog.com/>

LiraGif - 15, square de la Mairie

Tél. : 01 69 07 78 04 - liragif@free.fr

Ouverture : du mardi au samedi de 10h à 19h30

Concours de nouvelles 2009 : sur le thème du “ désert ”

Quelle est cette zone stérile et peu propice à la vie ? À quoi ressemblent ces espaces vides et inhabités qu'on peut avoir dans la tête, le cœur, le corps ? Désir de voyage à travers le désert ou désert mental ou affectif subi... chacun pourra puiser dans son inspiration.

Le désert dans toutes ses dimensions est le thème du prochain concours de nouvelles. Les candidats ont jusqu'au vendredi 12 juin 2009 pour rendre leurs travaux. Les textes, inédits, devront respecter la forme d'une nouvelle (“ un texte bref présentant une intrigue simple où n'interviennent que peu de personnages ” d'après le Petit

Larousse). Les écrits devront être dactylographiés et ne devront pas excéder 8 pages. A noter qu'il y a deux catégories d'âges chez les participants : les plus et les moins de 16 ans. L'originalité des nouvelles, leur style, la vraisemblance, le respect du genre, l'orthographe seront des critères de jugement pour le jury. La remise des prix - des chèques livres ! - aura lieu en octobre 2009 à l'occasion de la manifestation Lire en fête. ■

Pour tout renseignement : Bibliothèque municipale

Tél. : 01 70 56 52 66 - www.mairie-gif.fr

Talents

Jean-Luc Gauvain médaillé d'argent du CNRS

Le chercheur a été récompensé par la médaille d'argent du CNRS.

Imaginez que vous écoutiez un discours en espagnol et qu'une machine vous le traduise directement en français ! Jean-Luc Gauvain, qui a été décoré de la médaille d'argent du CNRS, est un chercheur original : c'est un spécialiste du système de reconnaissance de la parole. Il dirige le groupe "traitement du langage parlé" du Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur (LIMS), basé à Orsay (CNRS).

Ce dernier est tourné vers le développement de systèmes de communication et d'interaction entre l'homme et l'ordina-



Jean Bertsch, maire-adjoint chargé des affaires scientifiques et le médaillé d'argent du CNRS, Jean-Luc Gauvain le 2 décembre 2008.

teur. Il s'intéresse à des problématiques comme l'identification du locuteur ou de la langue, la dictée vocale, le dialogue "homme-machine", la transcription automatique et l'indexation de documents sonores. Différentes pistes de recherche qui ont pour but de comprendre les processus de la communication parlée et de développer des modèles appropriés au traitement automatique de la parole. Les résultats de ces expériences devraient grandement faciliter l'accès à l'information dans des documents multimédias et multilingues. Félicitations à Jean-Luc Gauvain et à son équipe ! ■

Alexandre Bouillon

Le fils de l'acteur Jean-Claude Bouillon dirige Paris Phénix, une société de production.

Il a la voix et les yeux de son père : Alexandre, 38 ans, est le fils de l'acteur Jean-Claude Bouillon, héros de la série télé des années 80 "Les Brigades du Tigre". Il a grandi à Gif à Chevry où ses parents habitaient. Aujourd'hui, il réside encore dans le quartier de son enfance et travaille à Paris. "Je suis très attaché à Gif ; j'aime ce style de vie entre la ville et la campagne" explique-t-il.

Réalisateur de formation, Alexandre Bouillon est aujourd'hui à la tête d'une société de production baptisée Paris Phénix. Avec son équipe, il touche à tout et maîtrise tous les genres filmiques : publicité, film d'entreprise, captation



d'événement, reportage, documentaire, fiction... "Vous avez le projet de mettre en valeur un produit ou un savoir faire, nous prenons en charge toutes les étapes de la production !" Montage, effets spéciaux, bruitage, doublage, mixage... : Paris Phénix réalise aussi les phases de post-production comme pour la série "Il était une fois sur notre terre" diffusée depuis le début de l'année sur France 3. ■

Paris Phénix
80, allée de la grange de Malassis - 91190 Gif-sur-Yvette
Tél. : 01 56 80 22 11 - alexandre@paris-phenix.fr
www.paris-phenix.fr

Épisode hivernal

La ville est mobilisée

Lorsqu'il neige et que les températures descendent en dessous de zéro, les agents de la commune sont sur le pont.

De la fin décembre à la mi-janvier, une vague de froid a enveloppé la France. Les températures sont tout de même descendues jusqu'à - 12° C en région parisienne et à Gif. Ça faisait longtemps que l'on avait pas eu aussi froid en hiver... qui n'est pas fini ! En effet, le mois de février est au cœur de cette saison.

En ces périodes exceptionnelles, les services techniques de la ville sont habitués à réagir vite et de manière efficace. Les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour faire face à la situation. Une grosse saleuse et deux petites portées ont sillonné les rues de la commune ; les agents ont arpenté les trottoirs pour y répandre du sel et du sable.

Objectif prioritaire : dégager les axes principaux de circulation pour les voitures (route du Val de Gif, rocade de Beaudreville, avenue du général Leclerc), les trottoirs et les espaces verts pour les piétons. Des opérations qui ont été renouvelées régulièrement en fonction de la météo. 50 tonnes de sel et de sable ont ainsi été épandues durant cette vague de froid !

En pratique

C'est au titre de ses pouvoirs de police en matière de sécurité et de circulation que le maire doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des usagers.

Malgré le redoux de ces dernières semaines, on ne peut pas prédire l'avenir. Au cas où (et aussi pour les prochaines saisons), voici quelques conseils utiles en cas de retour d'un épisode hivernal. Les propriétaires riverains des voies privées ou leurs préposés doivent débayer la neige et le verglas jusqu'au milieu de la chaussée devant leur immeuble. Il est important aussi de rappeler que les conducteurs sont tenus d'adapter leur conduite aux conditions de la circulation et à l'état de la chaussée afin d'éviter tout risque d'accident. ■



De jour comme de nuit, les agents des services techniques de la ville se sont relayés pour parer au moindre flocon ou coup de verglas.

Le saviez-vous ?

Entreposé aux anciennes bergeries situées à proximité du château de Belleville et au gymnase de Courcelle, du sel est mis à disposition des habitants par la commune de décembre à mars. On peut venir le chercher muni d'une pelle et d'un sceau.

Prudence : même après le salage, la chaussée et les trottoirs peuvent rester glissants. L'efficacité du sel dépend de nombreux facteurs comme la température de la chaussée et de l'air, l'humidité ambiante.

Le sel routier abaisse le point de congélation, mais le sel n'agit que lorsque les véhicules exercent une action mécanique sur la route. C'est pourquoi le salage est moins efficace sur les routes secondaires moins fréquentées.

Le sel devient inopérant en dessous de 5°C. Il faut alors épandre du sable pour obtenir une meilleure adhérence sur la chaussée. ■

Pour les 12-18 ans

Graff, vidéo et danse urbaine



Dans le cadre de la politique jeunesse, la ville de Gif met en place pendant le week-end de nouvelles actions en direction des jeunes de 12-18 ans.

Envie de découvrir le graff, la vidéo ou la danse urbaine ? Besoin de t'exprimer et de montrer tes talents ? Le service Jeunesse en partenariat avec une association te propose trois ateliers différents :

Avec le graff, tu découvriras l'histoire du mouvement graffiti, les différentes

techniques sur toile et sur mur. Deux œuvres collectives seront réalisées sur des bâtiments communaux. Tu repartiras avec une toile.

Avec la vidéo, tu apprendras à écrire un scénario, à manipuler les logiciels de montage et de conception graphique, à faire des effets visuels, à créer un film sur DVD qu'on projettera en public à la fin du stage.

Avec la danse urbaine, tu participeras à la création d'un spectacle et de sa chorégraphie avec de la musique et de la danse. Un spectacle sera donné à la fin de la session.

Ces 3 ateliers auront lieu :

- Pour le graff et la vidéo : les vendredis de 20h30 à 22h30 à la maison du Mail.
- Pour la danse : les dimanches de 14h à 16h à la maison de la Vallée.

20 séances sont prévues au programme de ces différents rendez-vous.

40 places sont disponibles.

Pour obtenir plus d'informations ou t'inscrire, n'hésite pas à venir au service Jeunesse ou dans les maisons de jeunes : maison de la Vallée (derrière le collège Juliette Adam) et maison du Mail à chevry (derrière le collège des Goussons).

Les ateliers ont débuté le 30 janvier, mais il est encore temps d'y aller !

Prochaines dates : vendredi 6 février (pour le graff et la vidéo) et dimanche 8 février (pour la danse). ■

Pour tout renseignement : service Jeunesse
Tél. : 01 70 56 52 80 - jeunesse@mairie-gif.fr

● Trier devient plus simple

À partir du 1er février 2009, vous pourrez déposer vos papiers, journaux et magazines dans le bac emballages de couleur jaune. Désormais on peut mélanger les papiers, les journaux et les magazines avec les emballages. Ce nouveau service est destiné à capter un maximum de matières recyclables et de participer ainsi à la préservation de nos ressources premières.

Pour tout renseignement :
Syndicat mixte des ordures ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM)
Tél. : Tél. 01 64 53 30 00

● Collecte verte en hiver

En hiver, la croissance des végétaux se révèle naturellement plus faible. C'est pourquoi, le SIOM procède à une réduction de la fréquence de la collecte notamment sur le mois de février, limitant ainsi les impacts environnementaux et financiers liés aux rotations des camions. À Gif, il aura lieu les lundis 2 et 16 février prochains.

Pour tout renseignement :
Syndicat mixte des ordures ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM)
Tél. : 01 64 53 30 00

● Qui a dit qu'être parent était facile ?

Le service d'Action sociale organise une fois par mois des rencontres-débats en partenariat avec l'Association pour l'accueil, le soutien et l'orientation (APASO). Le prochain rendez-vous qui se déroule de 20h à 21h30 au château de Belleville aura lieu le lundi 9 février sur le thème suivant : "Quand quelqu'un arrive dans la famille...nouvel enfant, nouveau conjoint...". Notez également le thème du lundi 9 mars : "Mon enfant est différent des autres".

Pour tout renseignement :
service Action sociale
Tél. : 01 70 56 52 20
social@mairie-gif.fr



Hommage

Au-revoir Daniel



Daniel Dodeman nous a quittés. Homme de caractère, réservé, ancien combattant d'Algérie, il fut artisan taxi pendant 22 ans à Gif. Il a été très investi dans la vie associative sportive locale notamment dans les sections football, pétanque et jeu provençal de l'OC Gif.

Nos sincères condoléances pour sa famille. ■

Instantanés

Quartier de Belleville : réunion publique



Une réunion publique s'est déroulée le 15 décembre dernier dans les locaux de la mairie-annexe. Les habitants concernés par la 5ème tranche des travaux de réhabilitation de la voirie du quartier de Belleville ont répondu présents. Cette tranche concerne les voies suivantes : l'avenue des Mézanges, une partie de l'avenue Centrale (entre avenue des Carrières et avenue des Cottages) ainsi que le chemin Joly (entre chemin de la Plaine et avenue des Cottages). Les riverains ont pu échanger sur la nature des travaux, de leurs différentes phases et du calendrier prévisionnel du chantier. ■

Prévention

Devenir un "habitant-relais"

Toute personne habitant Gif ou y exerçant une activité économique peut participer au réseau des habitants relais. Ce dispositif, intégré au Contrat local de sécurité (CLS), démontre la volonté de la ville (associée à la Justice et à la Gendarmerie nationale) de développer les actions de prévention et de sécurité dans la ville. La participation est gratuite, bénévole, individuelle. Le réseau des habitants relais se réunit deux fois par an. En fonction des sujets abordés, des personnalités institutionnelles ou associatives sont invitées à intervenir. Par ailleurs, des visites sont organisées sur des thèmes relatifs à la sécurité (Tribunal de grande instance...). ■

Pour tout renseignement complémentaire : Mission Prévention - Tél. : 01 70 56 52 39

● PMI : de nouveaux jours de consultation

Le centre PMI (Protection maternelle et infantile) situé dans le quartier de l'Abbaye donne des consultations pour les nourrissons et délivre des conseils santé. Il a modifié ses jours de consultation. Il est ouvert :

- lundi et mercredi de 13h30 à 17h,
- vendredi de 9h à 12h.

Il y a une permanence : mardi de 14h à 16h30

Pour tout renseignement :
Catherine de Mortain
Tél. : 01 69 07 32 57

● Une chambre d'hôtes à Gif

Le charme de la pierre dans une grange du XVIIIème siècle, le confort d'une aménagement contemporain dans un cadre verdoyant : une chambre d'hôtes vient de s'ouvrir au 14 rue de Coupière à Gif.

Pour tout renseignement :
Mme Canal - Tél. : 06 72 86 06 08
sylvie_canal@orange.fr

● Le lycée St-Nicolas ouvre ses portes

Le lycée horticole Saint-Nicolas organise des journées portes ouvertes : samedi 7 mars (13h-18h), samedi 4 avril (10h-17h) et samedi 16 mai (9h-13h).

Pour tout renseignement :
Tél. : 01 69 35 15 00
www.saintnicolas-igny.org

● Voyager aux États-Unis

Depuis le 12 janvier, les ressortissants français qui se rendent aux États-Unis par la voie aérienne ou maritime et qui bénéficient du programme d'exemption de visa pour se rendre aux États-Unis (séjour touristique ou d'affaires n'excluant pas 90 jours), devront obligatoirement solliciter une autorisation de voyage électronique avant leur départ. Pour cela, ils doivent se connecter sur le site du ministère américain de la sécurité intérieure et remplir en ligne un formulaire de demande au minimum 72 heures avant leur départ. Dans la plupart des cas, une réponse quasi immédiate leur sera donnée.

Site du ministère américain de la sécurité intérieure :
<http://esta.cbp.dhs.gov>
Pour tout renseignement :
<http://french.france.usembassy.gov/esta-presentation.html>
www.diplomatie.gouv.fr

● La réforme du permis de conduire

Des délais plus courts, des facilités de paiement, des épreuves modifiées : voilà les trois axes de cette réforme. Exemples de changement : les candidats pourront débiter les leçons de conduite sans attendre l'enregistrement du dossier d'inscription en préfecture. L'apprentissage anticipé de la conduite et la conduite accompagnée seront encouragés avec, à la fin du 1er semestre 2009, des démarches ►►►

►►► simplifiées. À partir du second semestre 2009, le fonds de cohésion sociale prendra en charge la caution du prêt du " permis à un euro par jour " pour les jeunes exclus du système bancaire et inscrits dans une démarche de formation ou d'accès à l'emploi. L'épreuve de conduite évoluera pour passer à un véritable bilan de compétences et de comportement dès 2010.

Toute la réforme sur le site :
www.service-public.fr

● Faciliter l'acquisition d'une complémentaire santé

L'aide à la complémentaire santé a été créée par la loi sur la réforme de

l'Assurance Maladie d'août 2004. Elle vise à faciliter le paiement d'une complémentaire santé des personnes dont les ressources sont très faibles. Les bénéficiaires choisissent eux-mêmes leur contrat d'assurance santé et ont droit à une réduction sur son prix. D'un montant de 100 à 400 euros en fonction de leur âge et de la taille de la famille, il permet de réduire la cotisation annuelle payée à un organisme complémentaire. En 2007, 470 000 assurés ont reçu le chèque aide pour une complémentaire santé.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site de la sécurité sociale : www.ameli.fr

Instantanés

Les vœux du maire

Le 10 janvier dernier, le maire et les élus municipaux ont reçu les principaux acteurs et partenaires de la vie locale pour leur présenter leurs vœux pour l'année 2009. Après un discours du premier magistrat de la commune sur les projets municipaux et un film d'animation sur le développement durable*, le maire a décoré 7 habitants de la médaille de la ville (photo ci-dessous, de gauche à droite) : Danielle Turati, responsable du club des anciens de Courcelle, Claude Carbonne, médiateur, Robert Benoît, président de l'Association philatélique de Gif, Yvonne Mérouze, responsable du Club Soleil, Thérèse Robert et Bernard Lawless, médiateurs, Pierre Vergne, président du Club Chevry 2. Que ce soit au service des anciens, dans l'animation d'une association ou encore engagées dans la médiation des conflits, ces personnes font vivre le lien social localement et se donnent aux autres sans compter. Félicitations ! ■

* Le film est visible en ligne sur www.mairie-gif.fr



Instantanés

Jeu de Noël : ils ont gagné !



Photo de groupe des gagnants du jeu organisé par la ville pendant le marché de Noël de décembre dernier. Ils ont été récompensés le 17 décembre en présence de Françoise Sauvalle, maire-adjoint chargée des activités commerciales. Bravo ! ■

Les 20 ans de l'Association philatélique de Gif



Depuis 20 ans, l'association présidée par Robert Benoît met en valeur l'histoire locale et ses personnages illustres à travers les enveloppes timbrées, les cartes postales, les flammes. Une exposition philatélique s'est déroulée en janvier à l'Espace du Val de Gif pour marquer cet anniversaire. Elle a été inaugurée le 17 janvier dernier.

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

Expression du groupe d'élus de la majorité

Pour Gif naturellement

Un service public de proximité pour les Giffois

Dans le courant de l'année 2008, la Préfecture a sollicité un certain nombre de villes de l'Essonne sur la possibilité d'accueillir des stations informatiques permettant l'enregistrement des demandes de passeports et cartes d'identité biométriques. Seules les villes d'une certaine importance pouvaient exprimer leur souhait d'accueillir ces stations. De nombreuses inconnues subsistaient alors : Quelles contraintes nouvelles au plan matériel ? Quelle formation pour le personnel ? Quelle prise en charge financière ? Comment gérer l'afflux des

habitants des communes voisines ? Face à ces interrogations, pesait le maintien d'un service de proximité aux Giffois pour leur éviter de faire ces démarches dans d'autres villes. La municipalité a fait immédiatement le choix d'être volontaire, malgré les incertitudes, pour accueillir ces stations auprès de la Préfecture. La commune sera finalement dotée de deux stations : l'une en mairie dans la vallée et la seconde à la mairie-annexe à Chevry. La proximité du service public est ainsi renforcée ; le service sera amélioré avec des délais de traitement administratifs nettement raccourcis. ■

Les élus de la majorité

Expression des groupes d'élus de l'opposition

Gif, osons l'avenir !

Vous avez dit Urgences ?

1● La démocratie c'est, 5 conseils municipaux dans l'année pour traiter tous les dossiers, en débattre à la va-vite sans prendre le temps de la discussion et décider en accéléré au cours de réunions fleuves pendant lesquelles on confond vitesse et précipitation ou c'est davantage de conseils, plus de temps, et donc plus de réflexion et de pertinence ?

2● Gérer le service de l'eau, c'est mieux en régie municipale ou en délégation ? Nous aurions aimé pouvoir étudier le dossier avant d'engager la commune pour douze ans, mais dommage, là encore la précipitation nous a privé d'une précieuse information au prétexte de délais indépensables.

Question : gouverner dans l'urgence, c'est par défaut d'anticipation ou par stratégie ?

La réponse vous appartient.

Bonne nouvelle, nous allons avoir une nouvelle maison de la presse en centre ville, mauvaise nouvelle pour pouvoir récupérer les locaux plus vite, il a fallu déboursier plusieurs dizaines de milliers d'euros pris sur les deniers publics. C'est moderne, il faut maintenant payer pour recouvrer un bien qui devait revenir à la commune de droit. Merci à l'ancienne gérante. ■

<http://gifosonslavenir.unblog.fr>

François Romain, Annick Frulio, Gérard Metzinger, Céline Serrano, Pierre-Yves Thro, Françoise Masnou

EcologiF

“ Écolo pass ”

Nombre de distributeurs développent un étiquetage spécifique pour promouvoir le tri sélectif des emballages de leurs marques.

Le “ pass ” en question peut figurer au dos de l'emballage d'environ 4 500 produits dans certains magasins Intermarché par exemple. Il indique si l'emballage peut être trié ou non, et ce quel que soit le type de matériau d'emballage (aluminium, carton, plastique PET).

À chaque type d'emballage correspond l'objet quotidien qui pourrait être fabriqué avec l'emballage recyclé (un vélo pour l'aluminium, un pull polaire pour le PET, etc).

22 emballages carton de biscuits sont nécessaires pour

fabriquer un livre, indique ainsi le “ pass ” d'un paquet de biscuits.

L'étiquetage permet au consommateur de connaître les éléments de l'emballage qui ne sont pas recyclables (barquette et sachet plastique, en l'espèce) et de savoir la part recyclable de l'emballage (soit 20,6 g recyclables pour un emballage de biscuits de 27 grammes).

Par-delà cette incitation à augmenter la part recyclable de chaque emballage, le bilan carbone des produits constitue une étape supplémentaire, et un argument commercial ; il est déjà affiché par des distributeurs tels que Casino, et plus récemment Leclerc. ■

Michèle Gaspalou

Seniors

L'agenda du Club giffois de l'amitié

- **Mercredi 11 février après-midi :** la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris. Environ 13 €.
- **Judi 12 février après-midi :** les chansonniers au " Théâtre des 2 Ânes " (car). 50 €.
- **Lundi 2 mars après-midi :** grands ballets et orchestre polonais au Palais des Congrès. 46 €.
- **Lundi 9 mars :** carnaval au restaurant du Parc à 12h. 20 €. Merci de vous inscrire rapidement.
- **Judi 26 mars après-midi :** visite de l'Observatoire de Meudon (co-voiturage) 7 €.
- **Mercredi 6 mai après-midi :** visite du musée de Port-Royal des Champs (3 km de promenade) - co-voiturage - environ 8 €.
- **Mercredi 3 juin :** visite de la maison d'Elsa Triolet, déjeuner, et visite du château de Breteuil l'après-midi. 45 €.



"Château de Breteuil"

- **Du lundi 15 au dimanche 21 juin :** la Plaine sur Mer (cars) avec excursions. Tarif : 565 €.
- **Du 21 au 28 juin :** séjour dans le Jura à Métabief - alt. 1000m, (car et SNCF) avec visites. 700 €.
- **Du 23 juin au 3 juillet :** croisière en Norvège (11 jours). Fjords, Cap Nord et Spitzberg (avion et bateau " Princess Danae ").



"Princess Danae"

Programme détaillé, photos des cabines et tarif à votre disposition.
Renseignements - Tél. : 06 81 85 76 64.

● La permanence du club a lieu dorénavant tous les jeudis

(au lieu du mercredi) de 10h à 12h au restaurant du Parc.

Tél. : 01 69 07 00 19 - 06 81 85 76 64
Internet : <http://clubgiffois.free.fr/>

Recensement

Recherche orphelins de guerre et pupilles de la nation

L'association des pupilles de la nation et victimes de guerre (A.PN.VG) recherche les pupilles de la nation et orphelins de guerre de l'Essonne, afin de les informer de leurs droits ouverts par deux décrets, et les accompagner dans leurs démarches si besoin.

- Le décret du 13 juillet 2000 concerne les enfants dont les parents ont été victimes de " persécution antisémites " morts en déportation.
- Celui du 27 juillet 2004 concerne les enfants dont les parents ont été victimes " d'actes de barbarie " au cours de la guerre 39-45 (sont concernés les autres catégories de déportés, les fusillés et massacrés). Ceux-ci peuvent dans ce cadre recevoir une indemnisation, au même titre que les bénéficiaires du décret de juillet 2000.

Si dans votre entourage, vous connaissez des orphelins ou des pupilles de la nation, informez-les, car il est probable qu'ils n'ont pas eu connaissance de ces décrets et ignorent leurs droits.

Le secrétariat d'Etat vient de lancer une étude visant à étendre les dispositions de ces décrets. Cette démarche rejoint le but poursuivi par notre association qui vise à aligner les droits de tous les orphelins et pupilles sur le décret de 2004.

L'A.PN.VG Essonne

Guy Ollivier - Président

Tél. : 01 69 06 10 63 ou 06 07 60 03 67

Musique

Orchestre symphonique

Le prochain concert de l'Orchestre symphonique du campus d'Orsay aura lieu mardi 3 février à 20h30 au grand amphithéâtre de mathématiques de la faculté d'Orsay (bât. 427). Réservations : Fnac. Au programme : concert chœurs et orchestre avec le Requiem de Gabriel Fauré.

Orchestre symphonique du campus d'Orsay (osco)
Courriel : osco@free.fr
<http://osco.free.fr>

Concert

David Reinhardt en trio Amateurs de jazz, cette soirée est la vôtre !



"David Reinhardt en concert"

L'association giffoise Musique & Partage vous propose dimanche 15 mars à 17 h au centre culturel M. Pagnol de Bures-sur-Yvette un programme intitulé "Hommage à Django".

David est le petit-fils de Django et le fils de Babik Reinhardt qui nous a quittés en 2001.

Il fait ses premières armes à 6 ans, sur la scène des " Django d'Or ", aux côtés de son père. Tous deux ont rendu l'un des plus beaux hommages à Django Reinhardt, l'inventeur du jazz européen.

Quelques années plus tard, voici David Reinhardt propulsé sur les scènes de jazz les plus prestigieuses en France et à l'étranger : " Jazz à Liège ", " Jazz in Marciac ", " Festival internationale de Turin ", " Midem " de Cannes, " Jazz à Vienne ", " Europa jazz festival " du Mans et le " Festival jazz de Tunis "...

À 21 ans, il assure avec brio la tâche qui lui incombe : transmettre l'héritage et poursuivre la route familiale.

Technique très au point, lyrisme, émotion, sens du swing, voilà les évidentes qualités de ce jeune musicien très talentueux. Aujourd'hui, il joue régulièrement avec Christian Escoudé, Martin Taylor, Samy Daussat ou encore Richard Manetti...

Django d'Or, trophées internationaux, David nous propose le meilleur de la tradition " djangophile " tout en créant son propre langage.

Il sera accompagné au cours de cette soirée par Florent Gac à l'orgue Hammond et Yann Serra à la batterie.

Tarif adulte : 20 € et moins de 15 ans : 10 € ■

Renseignements et réservations :

Musique & Partage (par Tél.) - Tél. : 01 60 92 04 86

Gif Evasion : 31, rue A.Pécard - Tél. : 01 69 07 24 33

Rappel

Date de remise de vos articles

Rappel de quelques principes de la charte éditoriale du Gif Infos à l'attention des associations giffoises.

Les articles sont publiés, sauf exception, sous forme de brèves d'environ 700 caractères. La présence de photos est toujours appréciée des lecteurs. Sont acceptées les photos sur papier et images numériques de haute définition (300 dpi).

La date limite de remise des articles au service Communication est fixée au 5 du mois précédant la parution du journal (sauf juillet et août). Une contrainte impérative afin de permettre à la rédaction de traiter en temps et en heure les informations en vue de leur publication.

Service Communication

Tél. : 01 70 56 52 59 - communication@mairie-gif.fr

Soirées

Bal de la Félicité



La section " Les Bals de l'Yvette " de l'AACCEA organise un bal le samedi 7 mars à partir de 19h30 à l'espace sportif du centre, parc de la mairie.

Venez nous rejoindre pour danser : valse, polkas, mazurkas, et autres danses des régions de France au son de l'accordéon, de la vielle, du violon et de la cornemuse...

Nous aurons la joie de recevoir le groupe " Carré de Deux " à l'occasion de la sortie de leur deuxième disque. Ils entraîneront vos pas et vous enchanteront par leurs mélodies issues du collectage et du répertoire du Centre-France (Berry, Auvergne, Morvan, Nivernais, Bourbonnais).

Venez nombreux en famille. Entrée libre. Amenez vos spécialités salées et sucrées ainsi qu'une boisson pour garnir un grand buffet campagnard. Le jour même, un stage de " danses du Berry " vous est proposé de 15h45 à 19h (12 € avant le 25 février, 16 € au-delà, adhésion comprise). Nombre de places limité, inscrivez-vous dès maintenant ! ■

" Les Bals de l'Yvette " - section de l'AACCEA
Thierry et Elvire - Tél. : 01 60 12 94 01 (après 19h)
Courriel : Bals-del-yvette@laposte.net

Expo-rencontre

Journée philatélique à la maison du Parc



L'association philatélique de Gif, AP Gif invite les philatélistes et autres collectionneurs de tous âges et de tous niveaux, de Gif et des environs, à sa 20ème journée rencontre (échanges, accueil des jeunes et des nouveaux, exposition, tombola...). Elle se tiendra à la maison du Parc (derrière la poste) le dimanche 1er février de 10h à 18h. Entrée libre.

AP Gif - Tél. : 01 64 46 04 24

Rencontre-débat

Les nouvelles valeurs des jeunes ?



L'association *Les Vendredis de Gif* organise une conférence sur le thème : " Quelles sont les nouvelles valeurs des jeunes ? ". Elle aura lieu vendredi 6 février à 20h45, salle " Teilhard de Chardin " au 13, rue Amodru à Gif. Elle sera animée par M. Olivier Bobineau, maître de conférences à l'institut des sciences politiques de Paris et à la faculté de sciences sociales et économiques (FASSE) de l'institut catholique de Paris.

Les vendredis de Gif

Contact : Jean-Marie Péchiné

<http://www.freewebs.com/vendredidegif/>

Débat

Les nouvelles famines : des catastrophes pas si naturelles

L'association " *Comprendre* " organise le jeudi 12 février une rencontre-débat sur le thème " Les nouvelles famines : des catastrophes pas si naturelles ". Elle sera animée par Jean-François Lamoureux, membre du Conseil d'administration de l'association Action contre la Faim. Rendez-vous à 21h à la Bouvèche : 71, rue de Paris à Orsay.

Pour tous renseignements :

" Comprendre " - Tél. : 06 88 18 09 05

Accueil

Nouveaux Giffois ? New arrival ? Meet us !

Pour faciliter votre intégration, l'AVF-BGO vous accueille et vous propose de nombreuses occasions de rencontre.

● **Permanences d'accueil :**

- Les jeudis 5 et 12 février de 10h à 11h30 à l'Orangerie à Gif.

- Le samedi 7 février de 10h30 à 11h30 à la mairie-annexe à Gif (Chevry).

● **Rencontre conviviale pour les nouveaux : lundi 9 février**

● Comme chaque année, les adhérents se sont réunis autour d'une galette des rois le 8 janvier dernier. C'est dans l'esprit de l'association que les vœux ont été échangés et les rendez-vous pris pour les différentes rencontres régulièrement organisées tout au long de l'année.



" Les adhérents lors de la galette des rois "

Accueil des Villes Françaises

Répondeur : 01 69 07 30 73

Internet : www.avf-bgo.com

Courriel : accueil@avf-bgo.com

Loisirs

Sortir, visiter...

L'Office de tourisme propose ce mois-ci :

- **Mardi 10 février** : visite de l'exposition " Bonaparte et l'Égypte " à l'institut de monde Arabe.

- **Judi 19 février** : randonnée à Bruyères-le-Châtel et les étangs de Trévoix.

Renseignements et réservations obligatoires à l'Office de Tourisme à Orsay - Tél. : 01 69 28 59 72.

L'Office de tourisme tiendra une permanence les dimanches 8 et 22 février de 10h à 13h, salle de l'Orangerie à Gif (vallée).

Office de tourisme
Tél. : 01 69 28 59 72

Étudiants

Junior-Entreprise de Supélec

Junior Supélec Stratégie (J2S), la Junior-Entreprise de Supélec propose aux entreprises des prestations telles que la réalisation de sites web, de bilans énergétiques ou la conception de logiciels de gestion.

Elles sont réalisées par les étudiants, soutenus par l'équipe pédagogique. Véritable complément à la formation de l'école, le travail des étudiants avec les entreprises leur permet de se confronter aux réalités de la relation client. Avec plus de trente années d'existence, l'association valorise son expérience auprès de ses clients parmi lesquels Areva, Bouygues ou encore des PME. Elle a été certifiée ISO 9001 en 2007.

Junior-Entreprise de Supélec
Internet : www.junior.supelec.fr
Courriel : junior@supelec.fr



" Jeunes de Junior-Entreprise de Supélec "

Accueil

Sorties du Club Inter Vallée

● **Mardi 10 février** : " Bonté divine ! " au théâtre de la Gaîté Montparnasse à Paris.

● **Mercredi 11 février** : visite de l'Abbaye du Val de Grâce à Paris.



" Abbaye du Val de Grâce "

CIV - Colette Goetz
Tél. : 01 69 07 65 63

Scolaire

Infos PEEP

● Les prochaines réunions auront lieu :

- Pour le collège des Goussons : **mercredi 4 février** à 20h45 dans le petit salon du château de Belleville.

- Pour les écoles : **lundi 2 février** à 20h30 dans le petit salon du château de Belleville.

PEEP
Écoles de Gif
V. Guillot - Tél. : 01 64 46 11 21

Infos APEIG

● La prochaine réunion se tiendra le **lundi 2 février** à 20h45 à la Faverolle.

APEIG
Tél. : 01 60 12 19 44
Courriel : apeig@orange.fr
<http://assoc.orange.fr/apeig>

Concours

Grand Prix des jeunes dessinateurs

Tous les enfants des écoles sont invités à participer gratuitement au " 8ème grand prix des jeunes dessinateurs " :

" Tous les enfants de la terre, tous les enfants du monde... "



Pour participer :

● **Choisis ta catégorie** : elle peut être individuelle ou par classe.

● **Imagine " Tous les enfants de la terre et du monde " sur une feuille de papier dessin (A4, A3 ou A2) et réalise un dessin en utilisant de la peinture, des crayons de couleur, des pastels ou des feutres. Les collages, paillettes et gommettes ne sont pas admis.**

● **Envoie ton dessin avant le 14 février 2009 à Catherine Ponce (la contacter).**

● **Le gagnant national de chaque catégorie sera récompensé. Son dessin sera également publié sur le site Internet : <http://www.peep.asso.fr/> et sur d'autres supports de la fédération PEEP.** ■

Pour tout renseignement :

PEEP - Catherine Ponce
Tél. : 01 60 12 93 86
Courriel : ponce.cath@sfr.fr

Stages

Atelier " Les Pinceaux de la Vallée "



Aquarelle de Champagny le haut

L'atelier " Les Pinceaux de la Vallée " organise deux stages de dessin - peinture pour tous niveaux pendant les vacances de février :

- **Mardi 17 et mercredi 18 février** : stage de création de bandes dessinées autour d'un thème. Ouvert aux jeunes à partir de 11 ans et aux adolescents.
- **Mardi 24 et mercredi 25 février** : stage de dessin, peinture, encre à la plume et aquarelle. Ouvert aux adultes et aux jeunes à partir de 12 ans. ■

Atelier Les Pinceaux de la Vallée
Mme Descamps Michèle - Tél. : 01 64 46 78 28

Solidarité

La bibliothèque sonore

L'Association des Donneurs Voix (ADV), par l'intermédiaire des bibliothèques sonores, met gratuitement à la disposition des personnes aveugles et malvoyantes, des livres et des revues enregistrés sur support audio. La bibliothèque sonore d'Orsay dispose d'un nouvel outil pour les audileurs : " Victor ", l'outil idéal de lecture CD MP3 conçu pour être facilement utilisé par les malvoyants. Une rencontre importante aura lieu samedi 7 mars, en présence d'un écrivain, Chantal Portillio, d'une nouvelliste, Sophie Stern, d'un critique littéraire, Pascale Arguédas, et d'un conteur, Bernard Petit. Rendez-vous dans le grand salon de la Bouvêche à Orsay. Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous. Le nombre de places est limité. ■

Bibliothèque sonore
Association des donneurs de voix
71, rue de Paris - 91400 Orsay
Tél. : 01 64 46 92 98 ou 01 42 37 34 12
Courriel : bs-orsay@orange.fr

Botanique

Les Jardiniers de l'Yvette

- **Samedi 7 février** : visite d'un jardin d'héllébore en Haute Normandie. (pré-inscription obligatoire).
- **Samedi 21 février** : permanence. " L'équipement du jardin " (serre, abri, récupérateur d'eau de pluie...) de 10h à 12h. Espace Barbara, Gometz-le-Châtel.
- **Samedi 7 mars** : cours de taille sur les rosiers et arbustes à floraison estivale de 10h à 12h et de 14h à 16h30. Espace Barbara, Gometz-le-Châtel.



Ces activités sont accessibles aux seuls membres des " Jardiniers de l'Yvette " à jour de leur cotisation.

Annie Gobillard - Tél. : 06 28 50 70 27
<http://jardiniersdelyvette.free.fr>

L'agenda des " Herbes sauvages "

- **Mercredi 11 février** : permanence. Débat : " Des bourgeons et des arbres, comment ça marche, une aide précieuse pour reconnaître les arbres " de 16h à 18h à la maison des associations (salle n°3) à Orsay.
 - **Mardi 10 mars** : sortie botanique. Découverte des arbres et des bourgeons le long de l'Yvette. Rendez-vous à 13h30 à la maison des associations à Orsay.
 - **Samedi 14 mars à 16h30** : conférence " La domestication des plantes " par Joseph Marchand. Durée 1h30, suivie d'une discussion. Espace Barbara, Gometz-le-Châtel en collaboration avec les Jardiniers de l'Yvette et Bures Orsay Nature.
 - **Mercredi 18 mars** : permanence. Débat : " L'eau ressource précieuse, comment la préserver et mieux la gérer. " de 16h à 18h à la maison des associations (salle n°3) à Orsay.
- Internet : <http://lesherbessauvages.free.fr>
Courriel : lhs91@free.fr

Trouvez une association giffoise !

Vous recherchez les coordonnées d'une association giffoise ?

- Ces informations sont répertoriées dans le guide " Vivre à Gif ".
 - Elles sont également mises en ligne sur le site internet de la ville www.mairie-gif.fr. Dès la page d'accueil, vous trouverez l'annuaire des associations.
 - Consultez la rubrique " sport, culture et loisirs " pour tout savoir sur les activités sportives ou culturelles de la commune. Il suffit de choisir " Faire une activité artistique " ou " Quel sport pratiquer à Gif ? ".
- Rechercher ensuite dans la liste l'activité souhaitée avec le nom des associations concernées.

Service Communication
Tél. : 01 70 56 52 59
communication@mairie-gif.fr
Site Internet : www.mairie-gif.fr

Culture

Sprechen Sie deutsch ?

Rencontres entre germanophones et francophones à l'Orangerie, à Gif

- **Mardi 3 février** : discussionsrunde à 20h30
- **Vendredi 6 février** : conversations-kreis à 14h30
- **Atelier de chant** : les mardis 3 et 10 février à 14h30, centre culturel M. Pagnol à Bures.
- **Vendredi 6 février à 20h30** : exposé : " La ville de Görlitz ", présentation par Ingeborg Gauthier, grand salon de la Bouvêche, Orsay.



" La ville de Görlitz "

Les amis de la langue et de la culture allemandes (ALCA)
Anna Jungen - Tél. : 01 69 28 94 64
Rita Magdalena - Tél. : 01 69 07 70 21

L'agenda sportif

Dimanche 1er février		
Softball	Championnat Softball IdF	Gymnase des Goussons de 8h à 18h
Handball	-16M (1) / Boussy -16M (2) / Breuillet -14 mixte 2 / Athis-Mons -14 mixte 1 / Palaiseau	Gymnase de Courcelle 9h30 Gymnase de Courcelle 11h Gymnase de Courcelle 14h Gymnase de Courcelle 15h30
Escalade	Stage escalade	Salle Poly Courcelle 10h à 17h
ATC CC2	Stage arts traditionnels chinois	Gymnase des Sablons 9h à 17h
Samedi 7 février		
Loto du Lion's club		Gymnase des Goussons 19h30
Rugby	Rugby RocStars / Trucs Loto rugby	Terrain Honneur rugby 10h Espace sportif du centre 18h
Handball	-18M / Vigneux	Gymnase de Courcelle 18h
Dimanche 8 février		
Softball	Championnat Softball IdF	Gymnase des Goussons 10h à 18h
Tai Chi Chuan	Stage Tai Chi Chuan OC Gif	Gymnase des Sablons 9h à 12h30
Dimanche 15 février		
Tai Chi Chuan	Stage Jing Wu	Salle Poly Courcelle 9h30 à 16h30
Dimanche 22 février		
Tai Chi Chuan	Stage Jing Wu	Gymnase des Sablons 9h30 à 17h

Informations fournies par les clubs.

Sports

“ L'esprit Touch au féminin ”

L'association *Touch Roosters 91 (TR91)* organise le **dimanche 8 mars** son second “ Chick's Touch ”. Ce tournoi exclusivement féminin a déjà fait de nouvelles adeptes lors de la 1ère rencontre amicale organisée fin 2008 où une vingtaine de femmes de 16 ans et plus ont participé à cet événement dans une

ambiance ludique et conviviale. Originaires de Gif ou des villes voisines, elles ont découvert le touch, sport d'équipe qui se joue avec un ballon ovale et sans contact. Les “ Roosters ” renouvellent leur invitation à toute les femmes de plus de 15 ans pour participer à cette manifestation sportive. Elle aura lieu **dimanche 8 mars** de 14h à 17h au parc des sports M. Pelchat de Gif à l'occasion de la journée de la femme.

Erick - Tél. : 06 18 43 32 90
Internet : www.tr91.com



Danse

Des étoiles au cœur des chênes verts

Le 14 décembre dernier, les élèves de l'école de danse classique du CC2 ont eu le grand plaisir de reprendre des extraits de leur gala de danse à l'intention des résidents de la maison de retraite “ Les Chênes Verts ” et de leurs familles.



Les élèves étaient ravis de pouvoir se produire devant les anciens heureux d'assister à un spectacle de qualité au gymnase des Goussons.

À la fin de la représentation, les danseurs ont distribué à chaque ancien un dessin ou un petit présent.

L'après-midi s'est terminé par un goûter amical.

Grâce à la collaboration de Michèle Randon, notre professeur et de Joëlle Richard, directrice de la résidence des Chênes Verts et ancienne élève de notre école, cette manifestation a été une réussite que nous espérons renouveler dans le futur.

Le maire, Michel Bournat, accompagné de son épouse et des maires-adjoints Marie-Christine Fauriaux et Dimitri Tchoreloff ont répondu présent et apprécié notre initiative.

Cette journée a été l'occasion de partager des valeurs essentielles telles que l'entraide, la solidarité ou l'esprit de famille. ■

Club Chevry 2 - Danse classique

Tél. : 06 68 80 78 51

Soirée

Loto solidaire

Le Lions Club de Gif-Chevry organise au profit de ses œuvres sociales une soirée “ loto de la Saint-Valentin ” le samedi 7 février au gymnase des Goussons à partir de 19h. Nombreux lots à gagner d'une valeur totale de 8 000 €. Une restauration légère vous sera proposée. ■

Réservations : Lions club Gif-Chevry

Tél. : 06 07 12 16 85 ou 06 73 26 58 62



PUBLICITÉ

Petites annonces

- Formation - Perfectionnement internet et PC à domicile. Récemment retraité je viens à domicile vous aider à maîtriser l'informatique. Tél. : 06 73 26 58 62 - 01 60 12 22 52.
- Professeur (doc.chimie-physique) grde exp pédagogique donne cours de maths, physique et chimie (possibilité déplacement). Tél. : 01 60 12 00 20 ou 06 63 24 75 16.
- Espagnol tous niveaux. Prof expérimentée. Cours individuel / groupe - Tél. : 06 09 86 44 11.
- Prof maths collège - CESU 50 % red impôts. Appelez M. Hocine Mihoubi au 06 18 42 45 81.
- Prof diplômé ingénieur donne cours maths-physique. Tous niveaux. De la 6ème à la terminale. Tél. : 06 07 22 05 67.
- Prof bilingue expérimenté titulaire de doctorats donne cours : maths / physique / svt / physiologie humaine / anglais. Tél. : 06 70 32 73 71. Courriel : prof_seances_anglais@yahoo.com.
- Stages 10h (5 séances) papier-maché, peinture. Rens. s/dem K-Rol, atelier "chez nous" marché Gif centre. Tél. : 06 88 98 51 81.
- À vendre poussette Top Jogg Red Castle TBE 117 €. Tél. : 06 23 87 27 05.
- Vends fauteuil de repos médicalisé. État neuf. Prix 400 €. Tél. : 01 69 07 00 10.
- Vd fauteuil Everstyl 3 moteurs neuf sous garantie, prix : 2690 € vs 2000 €. Tél. : 01 60 12 07 75.
- Recherche heures de ménage et/ou enfant à garder tous les vendredis à partir de fin janvier. Tél. : 06 32 44 52 13.
- Famille recherche garde à domicile pour 2 enfants (3 ans et 2 mois) à compter d'avril 2009. Nous contacter au 06 87 05 51 90.

Vos annonces sur le site de la ville !

- Toutes vos annonces sont mises en ligne pendant un mois gratuitement sur le site de la ville : www.mairie-gif.fr dans la rubrique " Gif au quotidien / Petites annonces ".
- Vous pouvez également télécharger le formulaire des petites annonces dans la même rubrique.

Service Communication
Tél. : 01 70 56 52 59
communication@mairie-gif.fr
Site Internet : www.mairie-gif.fr

- Recherchons famille pour garde partagée avec notre fille 14 mois, temps plein. Lundi au vendredi de 7h30/8h à 18h/18h30. Contactez-nous. Tél. : 06 70 01 42 15.
- Recherche partenaire(s) pour vélo de route le dimanche matin. Tél. : 06 08 57 98 26.
- Cuisinier (sérieuses références) donne cours de cuisine pour particuliers à domicile ou vous aide à confectionner vos repas pour vos réceptions. Tél. : 06 63 34 12 44.
- Loue emplacement garage centre ville Gif, rue neuve. 75 € / mois. Tél. : 06 87 73 13 31.
- La commune loue deux emplacements dans parking souterrain place du marché neuf. Prix : 83,64 € / mois hors charges. Contactez le service Juridique de la mairie, Tél. : 01 70 56 52 00 - poste 7103.

Tarif des annonces :
4 euros TTC la ligne
(38 caractères, intervalles compris)
Chèques à l'ordre du Trésor public

Encombrants

Ramassage des encombrants

- **Mercredi 18 février** : : Abbaye (Acerma, Moulins, Eglantines, rue J. Adam, Abbessse Erémurge), Damiette, Courcelle, Rougemonts, Mérentaise, Moulon, Février, Mairie, Couprières.
 - **Jeudi 19 février** : Abbaye (route de Belleville, villa J. Adam, Passiflores, Bel Air), Coudraies, La Hacquinère, Belleville, Chevy.
- Les encombrants doivent être sortis au plus tôt à 17h30 la veille du ramassage.**

Rappels du SIOM

Dates de collecte des déchets végétaux

Le ramassage des déchets végétaux aura lieu **les lundis 2 et 16 février**. Profitez-en pour sortir vos sapins de Noël. Il n'y aura pas de collecte les lundis 9 et 23 février.

Trier devient plus simple !

- À partir du 1er février, déposez vos papiers, journaux et magazines dans votre bac jaune.

Pour tout renseignement :
SIOM - Tél. : 01 64 53 30 00
Internet : <http://www.siom.fr/>

Huissier et notaire

Huissiers de justice

Permanences gratuites sur rendez-vous au 01 69 36 36 37 les jeudis de 9h30 à 11h30 à Evry, rue R. Cassin et une fois par mois à la Maison de Justice et du Droit de Villemoisson-sur-Orge, route de Corbeil. (sauf pendant les vacances scolaires)

Consultations notariales

Consultations gratuites uniquement sur rendez-vous au 01 60 78 01 27, les 1er et 3ème mardis de chaque mois, de 9h à 12h, à la Chambre des notaires, 14, rue des Douze Apôtres à Évry-Village (sauf pendant les vacances scolaires).

Sécurité sociale

Permanence les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 14h à 17h à la mairie-annexe de Chevy.

Maison des Droits et des Médiations

Espace du Val de Gif
Place du Chapitre
(Route de l'Abbaye)

Accueil de l'Espace du Val de Gif
Tél. : 01 70 56 52 25

Courriel : prevention@mairie-gif.fr

- **Consultations d'avocat**
Permanences de 17h à 19h mardis 10 et 24 février.
Pour obtenir une consultation, contactez le 01 70 56 52 25.

- **Médiation locale**
Uniquement sur rendez-vous.
Pour obtenir un rendez-vous, contactez l'Espace du Val de Gif - Tél. : 01 70 56 52 25.

- **Médiation familiale**
Par l'UDAF 91.
Permanences de 14h à 17h mercredi 11 et jeudi 26 février.
Sur rendez-vous.
Tél. : 01 60 91 30 07.

- **Aide aux victimes**
- Permanences juridiques de 16h à 19h les mardis 3 et 17 février, sans rendez-vous ou par téléphone pendant les permanences.
Tél. : 01 70 56 52 25.

- Permanences de suivi psychologique par mediavipp 91
tous les lundis de 14h à 18h sur rendez-vous au 01 60 78 84 20.

- **Centre d'information et de documentation des femmes et des familles**
Permanences les mardis 3 et 17 février, de 9h30 à 12h30, sans rendez-vous ou par téléphone pendant les permanences.
Tél. : 01 70 56 52 25.

- **Ecrivains publics**
Permanence tous les samedis de 10h à 12h.
Sans rendez-vous.



● **Les Jeudis de la Recherche du jeudi 5 février à 18h porteront sur les “micrométéorites des neiges antarctiques”, ces particules de poussières interplanétaires qui tombent sur Terre... Inscription obligatoire auprès du service Culturel - Tél. : 01 70 56 52 60.**



● **“ Quand quelqu'un arrive dans la famille... nouvel enfant, nouveau conjoint...” sera le thème de la prochaine édition de “ Qui a dit qu'être parent était facile ? ” qui se déroulera lundi 9 février à 20h au Château de Belleville.**



● **La Saison 3 des leçons de cinéma mettra à l'honneur de chef d'œuvre d'Orson Welles : “ Citizen Kane ”. Rendez-vous jeudi 12 février à 20h30 au Central cinéma.**

Prochainement dans Gifinfos

- La jeunesse à l'honneur
- Le Printemps des poètes
- Les travaux

agenda

En février...

Date	Manifestation	Lieu
Jusqu'au mardi 31 mars	Enquête INSEE sur le cadre de vie et la sécurité	Gif
Jusqu'au mardi 3 mars	Enquête INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité	Gif
Jusqu'au samedi 21	Recensement de population	Gif
Jusqu'au vendredi 13	Exposition de Cathy Burghi sur l'amour	MJC Cyrano
Dimanche 1er 10h-18h	Journée philatélique de l'AP Gif	Maison du Parc
Dimanche 1er 17h	Dimanches musicaux Musique chorale de la fin du XIXème siècle à nos jours	Église Saint-Remi
Du lundi 2 au samedi 21	Exposition : Mosca	Espace du Val de Gif
Jeudi 5 18h	Les jeudis de la Recherche Micrométéorites des neiges antarctiques	Faculté des sciences d'Orsay
Jeudi 5 20h30	Les jeudis de Cyrano : soirée crêpes	MJC Cyrano
Vendredi 6 20h	Veillée conte familiale	Espace du Val de Gif
Vendredi 6 20h45	Les Vendredis de Gif / Quelles sont les nouvelles valeurs des jeunes ?	Salle T. de Chardin 13 rue Amodru
Samedi 7 19h	Loto de la Saint-Valentin	Gymnase des Goussons
Samedi 7 20h30	Spectacle : Un Souffle de danse Au profit de “ Vaincre la mucoviscidose ”	Salle Jean Racine St Remy-lès-Chevreuse
Lundi 9 20h-21h30	Qui a dit qu'être parent était facile ? Quand quelqu'un arrive dans la famille	Château de Belleville
Mardi 10 20h30	Théâtre : Station Courteline par la compagnie Néo Vent Saynètes du répertoire de Courteline	La Terrasse
Jeudi 12 20h30	Saison 3 des leçons de cinéma : Citizen Kane	Central cinéma
Du vendredi 13 au lundi 2 mars	Vacances scolaires d'hiver	À Gif et ailleurs

et en mars...

Mardi 3 21h	Conseil municipal	Salle du conseil
Vendredi 6 21h	Théâtre : Gary et Ajar - Avec Christophe Malavoy	La Terrasse
Samedi 7 19h30	Bal de l'Yvette	Espace sportif du Centre
Samedi 14 21h	Musiques actuelles : Susheela Raman	La Terrasse

Emploi - formation

Mission locale

Cette structure d'accueil a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du cadre scolaire.

● Mission locale des Ulis

1, rue de l'Aube
91940 Les Ulis.
Tél. : 01 69 18 79 10.

ANPE

● Agence locale des Ulis

11, avenue des Andes
Imm. le Carthagène. Les Ulis.
Tél. : 01 64 86 27 70.

Assedic de l'Essonne

9, rue Edouard Branly
91120 Palaiseau.
Tél. : 08 11 01 01 91

CIO

Passerelle du Pertuis
91940 Les Ulis.

Tél. : 01 69 28 59 81.

Courriel :
cio-les-ulis@ac-versailles.fr

Horaires d'ouverture.

Lundi 9h-12h30 et 13h30-17h.

Mardi 13h30-17h.

Merc 9h-12h30 et 13h30-19h.

Jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h.

Ven 9h-12h30 et 13h30-17h.

Samedi 9h-12h.

Vous n'avez pas eu de place en collège ou lycée. Appelez le centre ou venez nous voir.

Carnet

Bienvenue à du 1er au 31 déc. 2008

Lubin DRUJON -- BRÉARD

Clara AUBRY

Lila HODIERNE

Clément PIERRE

Mattéo MANCA

Eleanor PROST

Alix NIETO

Inès et Mathis GAGNE

Adrien DOUCET

Nathan BELLEC

Ils se sont dit oui du 1er au 31 déc. 2008

Eric BELLOCQ et Emiko AKAKE le 2 déc.

Ludovic LARGOUET et Emilie SIMÉON le 13 déc.

Jérôme LUCANI et Lauren CARROZZI le 20 déc.

Ils nous ont quittés du 25 nov. au 31 déc. 2008

Edouard ANGÉ

Elisabeta BOGDAN

Joseph BOSSARD

Raymond KOPP

Jacques ALLENOU

Robert TULOUP

Gérard PAIRON

Jean-Claude ORIENTAL

Jean MONNET

Mathis GAGNE

Antoine DALLE

THAO THOUMANY

Les familles qui refusent la publication des informations concernant les naissances, mariages et décès dans le mensuel municipal doivent le signaler aux services :

Service État civil

Tél. : 01 70 56 52 03

Courriel : accueil@mairie-gif.fr

Service Communication

Tél. : 01 70 56 52 59

Courriel : communication@mairie-gif.fr

Administrations

Mairie 01 69 18 69 18

Mairie-annexe 01 60 12 70 10

Préfecture 01 69 91 91 91

Sous-préfecture 01 69 31 96 96

CAF 08 20 25 91 10

Sécurité sociale 08 20 90 41 25

EDF 08 10 01 03 33

GDF 08 10 80 08 01

RATP 32 46

La Poste (Gif-Vallée) 01 69 18 79 80

La Poste (Chevry-Belleville) 01 60 12 79 03

Lyonnaise des eaux 08 10 38 33 83

Santé

Pharmacies de garde

Le secteur de garde pour les Giffois regroupe les pharmacies de Gif-Bures-Saclay-Les Molières-Orsay-Gometz-le-Châtel-Les Ulis.

● En journée, dimanches et jours fériés

Sous réserve de changement

Février

01 – Mme Benoit - 8, rue Charles de Gaulle à Orsay.

08 – Mme Mathieu - 49, rue du Général de Gaulle à Orsay.

15 – M. Berger, CC Abbaye - 6, route de l'Abbaye à Gif-sur-Yvette.

22 – Melle Gaonach - 2, place de la mairie à Saclay.

Mars

01 – Mme Willemot - CC Val de Courcelle à Gif-sur-Yvette.

08 – Mme Arnoult et M. Penon - CC ATAC à Bures-sur-Yvette.

● Service d'urgence de nuit

Toutes les nuits de 20h (sous réserve) à 9h le lendemain.

Appeler la gendarmerie - Tél. : 17 ou le commissariat des Ulis

Tél. : 01 64 86 17 17.

Urgences

Police ou gendarmerie	17
Pompiers	18
Urgences (fixe et mobile)	112
Ambulances	01 69 07 81 35
Centre anti-poison	01 40 05 48 48
Hôpital d'Orsay	01 69 29 75 75
Urgences Mains et Doigts	08 26 30 60 30
Urgences dentaires	01 69 21 20 44
Gendarmerie Chevry	01 60 12 12 80
Gendarmerie de Gif	01 69 07 76 41
Police municipale	01 70 56 53 39

Qui appeler en cas d'urgence ?

● En semaine

- **La journée** : votre médecin traitant
- **La nuit** : SOS Médecins, le Samu 91 ou la Maison médicale

Tél. : 15 ou 01 64 46 91 91 ou le 112 *

● Les week-end et jours fériés

(jour et nuit) SOS Médecins, le Samu 91 et la Maison médicale

Tél. : 15 ou 01 64 46 91 91 ou le 112 *

* fixe et mobile

● Réseau kinési-bronchiolite Essonne

Tél. : 0 810 817 812
Les week-ends et jours fériés de 9h à 18h, les vendredis et veilles de jours fériés de 12h à 20h.

À votre écoute

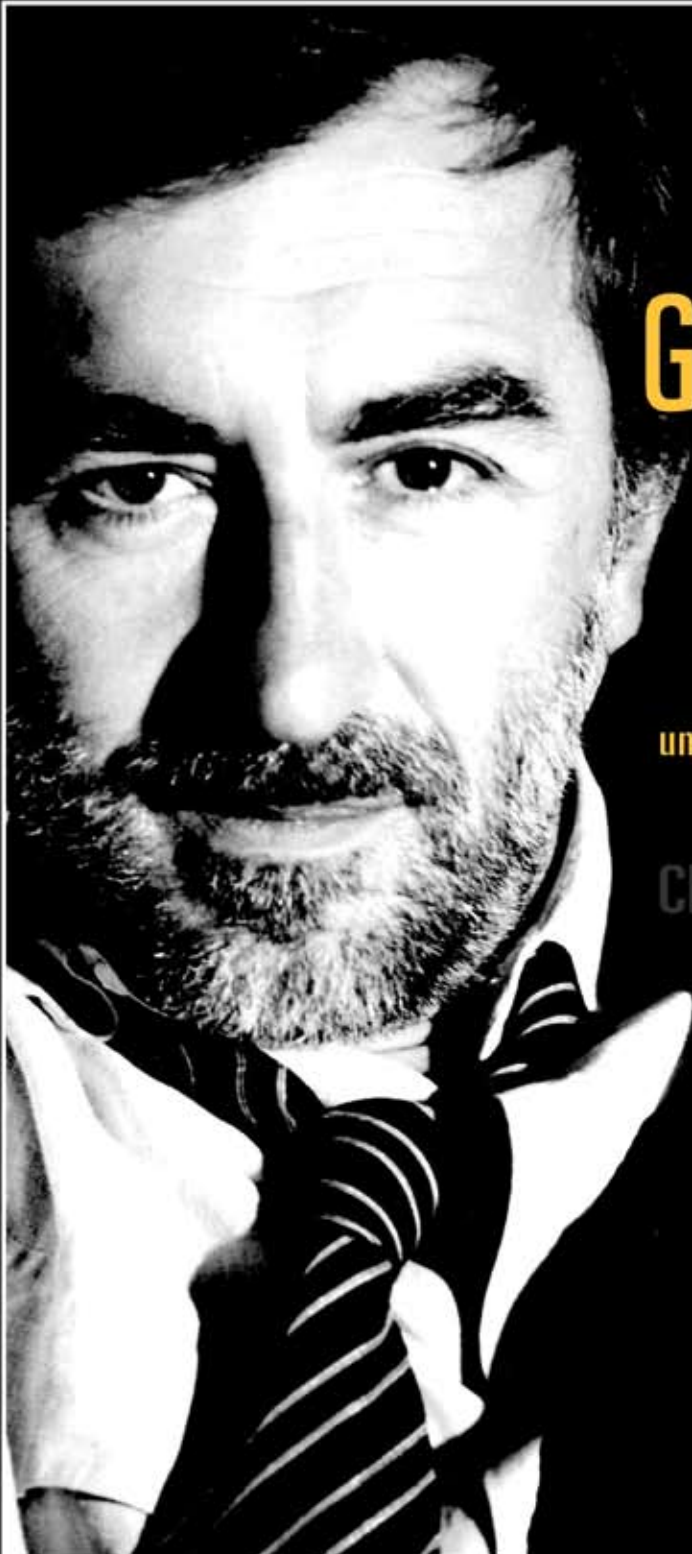
Aide à domicile	01 60 12 70 18
Planning familial (Hôpital d'Orsay)	01 69 29 75 85
SOS Amitié	01 60 78 16 16
08 Victimes	08 84 28 46 37
SOS Femmes battues	39 19
Allo enfance maltraitée	119
Solidarité vieillesse	39 77
Jeunes violence écoute	08 00 20 22 23
Point accueil écoute jeunes	01 60 92 01 01
	<i>paej-apaso@orange.fr</i>
Fil santé jeunes	32 24
Sida info service	08 00 84 08 00
Drogue info service	08 00 23 13 13
UNAFAM	01 64 46 96 21
Alcool Action 91	06 08 14 62 85
	06 22 27 15 79

Taxi

Gare de Gif :	01 69 07 40 14
Marché Chevry :	01 60 12 31 60
M. Marques :	06 08 84 14 21
M. Bordier :	06 75 18 19 25
M. Boudraou :	06 11 04 92 34
M. Lawrence :	01 69 07 95 56
	06 07 39 70 95
AB Nathalie taxi :	01 60 12 41 41
	06 08 51 45 59
M. Hochart :	06 14 99 28 65

À L’AFFICHE...

EN MARS



Christophe
MALAVOY

GARY / AJAR

une pièce d'André ASSÉO
adaptation et mise en scène
Christophe MALAVOY

scénographie Francis GUERRIER
costumes Pascale BORDET
lumière Maurice GIRAUD
son Denis CHEVASSUS

© Photo Marlène Beaumais - Licence d'entrepreneur de spectacle n° 1016194

Vendredi 6 mars à 21h - La Terrasse
Réservation : service Culturel - Tél. : 01 70 56 52 60